



CACEIS BANK
12 place des États-Unis
F-CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex

Dépositaire

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de Gestion

SICAV de droit français

RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2024

QUADRATOR SRI

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	12
3. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	13
4. Rapport de gestion	15
5. Informations réglementaires	40
6. Certification du Commissaire aux Comptes	46
7. Comptes de l'exercice	53
8. Annexe(s)	116
Information SFDR	117

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

FORME JURIDIQUE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV).

CLASSIFICATION

Actions de pays de la zone euro.

MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont définies dans les statuts de la Sicav.

Les sommes distribuables afférentes aux revenus et afférentes aux plus-values nettes réalisées peuvent être distribuées et/ou capitalisées (et/ou reportées), en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Affectation du résultat net :

Actions « IC », « AC » et « RC » : capitalisation intégrale des revenus nets.

Actions « ID » et « RD » : capitalisation et/ou distribution (et/ou report) par décision de l'Assemblée Générale.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Actions « IC », « AC » et « RC » : capitalisation intégrale des plus-values nettes réalisées.

Actions « ID » et « RD » : capitalisation et/ou distribution (et/ou report) par décision de l'Assemblée Générale.

Fréquence de distribution :

Pour les actions « ID » et « RD » : la fréquence de distribution des sommes distribuables est annuelle.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance nette de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indice EuroStoxx Small Net Return (SCXT) calculé dividendes réinvestis, au travers de la sélection d'actions, « stock picking », sur les marchés de la zone euro ; en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, via une méthode privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

La SICAV n'est pas indicielle. Toute référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori.

A titre purement indicatif, il pourra toutefois être fait référence à l'indice EuroStoxx Small Net Return (SCXT), calculé dividendes nets réinvestis, qui représente le segment petites capitalisations de l'indice de référence global de la Zone Euro.

Cet indice est composé d'un nombre variable de titres de la Zone Euro (environ 100 titres), qui figurent dans la composition de l'indice Stoxx Europe 600 (SXXP) lui-même composé de 600 valeurs sélectionnées au sein des pays de l'Union Européenne, la Suisse et la Norvège, l'indice EuroStoxx Small étant composé des valeurs qui ne figurent pas dans les indices Large et Mid Caps.

La gestion de l'OPCVM ne suivant pas une gestion indicielle, la performance de l'OPCVM peut s'écarter de l'indice tant à la hausse qu'à la baisse et la composition du portefeuille peut s'écarter nettement de celle de ce dernier.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par la SICAV effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement UE 2016/1011.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles sur le site internet de l'administrateur : <https://www.stoxx.com/indices>

A la date de la dernière mise à jour du présent Prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, Stoxx Ltd, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA.

Le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA est disponible sur le site suivant : https://registers.esma.europa.eu/publication/searchRegister?core=esma_registers_bench_entities.

Au regard du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la Société de Gestion a mis en place les dispositions nécessaires en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégies utilisées

Le degré d'exposition au risque action est au minimum de 75% sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone Euro. L'actif de l'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA de la zone euro.

Le gérant se réserve la possibilité d'être investi majoritairement, voire uniquement en valeurs françaises.

L'OPCVM poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

La stratégie de gestion est discrétionnaire, la stratégie du gérant est de type « bottom up », privilégiant le choix intrinsèque des valeurs, c'est-à-dire essentiellement le « stock-picking ». Ainsi, dans le choix des valeurs, le gérant privilégiera les caractéristiques propres des sociétés et leurs perspectives, plutôt que des considérations macro-économiques ou sectorielles, en s'appuyant sur une approche par les fondamentaux des sociétés.

La prise en compte des critères ESG au sein de l'OPCVM a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La démarche extra-financière mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la politique ESG mise en place par la Société de Gestion, disponible sur son site internet.

Elle s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement constitué des sociétés de pays de l'Espace Économique Européen dont la capitalisation est supérieure à 200 Millions d'Euros et dont la liquidité quotidienne est supérieure à 250 000 Euros (volumes moyens de transactions toutes places observés sur les 3 derniers mois), soit environ 1500 valeurs.

10% du portefeuille de l'OPCVM pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement de l'OPCVM, sous réserve que ces titres disposent d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de l'approche.

La politique d'exclusion mise en place par la société de gestion, et disponible sur son site internet, s'applique à la gestion de l'OPCVM.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra financière en 4 étapes développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés (pour plus de détails, voir le Document Précontractuel SFDR annexé au présent prospectus, et le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion) :

1. Exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées : la fabrication d'armes, l'extraction du charbon, le tabac, les divertissements pour adultes, les jeux de hasard, les OGM et l'huile de palme. Certains seuils d'exclusion peuvent s'appliquer à la gestion de l'OPCVM, ils sont mentionnés dans le Document Précontractuel SFDR ;
2. Exclusion des entreprises notées « CCC » ou « Vigilance Controverse Rouge » par MSCI ESG Research ;
3. Analyse des pratiques de gouvernance des entreprises selon la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag (MGF) dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Elle s'appuie sur une liste de sous-critères qui nous permet de déterminer 3 statuts MGF : « Pass », « Watchlist » ou « Fail ». Toutes les entreprises identifiées « Fail » sont exclues ;
4. Analyse de l'impact des entreprises sur l'environnement et la société selon la méthode propriétaire Montpensier Impact Assessment (MIA) qui s'appuie sur les 17 ODD de l'ONU, selon une approche « Best

in Universe », regroupés en 4 thèmes et 2 transitions : environnement et ressources pour la transition écologique, inclusion et besoins essentiels pour la transition solidaire. Elle s'appuie sur une liste de sous-critères complétée par d'autres indicateurs qui nous permettent de déterminer 3 niveaux d'impact MIA : positif, neutre, négatif. Toutes les entreprises dont l'impact MIA est négatif sont exclues.

L'analyse extra-financière conduite permettra de définir une liste de valeurs exclues représentant au moins 20% de l'univers initial d'investissement de l'OPCVM.

La démarche extra-financière mise en œuvre est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion.

Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research, elles pourront être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

En outre, au minimum 90% des valeurs en direct en portefeuille sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale.

Le gérant est également autorisé à investir au maximum 10% de l'actif net du de l'OPCVM dans des valeurs qui ne figureraient pas dans l'univers d'investissement de l'OPCVM, notamment en termes de zones géographiques et/ou de capitalisation. L'ensemble des valeurs figurant en portefeuille dans ce cadre feront également l'objet d'une analyse ESG par la Société de Gestion selon la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière mise en œuvre, et respecteront les mêmes exigences de notation que les autres valeurs en portefeuille, avec notamment une note supérieure aux seuils fixés dans le cadre de l'approche en sélectivité.

En outre, un scoring ESG du portefeuille est réalisé par Montpensier Finance à partir des notations des valeurs en portefeuille. Ce scoring est obtenu à partir des notes ESG Ratings fournies par MSCI ESG Research, éventuellement amendées par notre analyse en interne. Le scoring du portefeuille est calculé en tenant compte du poids de chaque valeur.

Limites méthodologiques identifiées par la Société de Gestion :

- La disponibilité et la qualité des données. Dans son analyse, la Société de Gestion utilise notamment des éléments fournis par MSCI ESG Research (complétés et/ou amendés le cas échéant par la Société de Gestion) issues pour partie des données qualitatives et quantitatives publiées par les entreprises elles-mêmes. Les analyses conduites sont donc dépendantes de la qualité et de la fiabilité de ces informations, qui peuvent être incomplètes et hétérogènes, dont le périmètre de reporting peut varier dans le temps, ... ;
- Les éléments pris en compte dans son analyse extra-financière ont été choisis par la Société de Gestion dans le cadre de la méthodologie propriétaire d'analyse ISR qu'elle a développée, et ne sont, par définition, pas exhaustifs. En outre, les éléments utilisés sont mis à jour périodiquement et peuvent être obsolètes entre deux mises à jour ;
- Les conclusions de l'analyse extra-financière conduite par la Société de Gestion sur une entreprise peuvent évoluer dans le temps, en fonction de multiples facteurs objectifs et subjectifs. En outre, la survenue d'évènements, tels une controverse, peut conduire à réviser une analyse.

L'OPCVM a vocation à être principalement investie en valeurs de petites (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) et moyennes (ie dont la capitalisation boursière est comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros) capitalisations.

Appliqué à l'univers de valeurs de l'OPCVM, ce processus de gestion a comme objectif de permettre au gérant d'affirmer ses propres convictions dans le choix de valeurs. Par sa réflexion, le gérant cherche à identifier des sociétés sous-évaluées au regard de leurs perspectives de croissance et des sociétés présentant un potentiel de valorisation.

Cette méthodologie passe par la compréhension du business model et de la stratégie de développement de l'entreprise, la prise en compte des anticipations de croissance de l'activité et des cash flows sur le moyen terme, la visibilité sur l'activité et sa pérennité, la valorisation de la société.

Le gérant ne s'interdit pas de saisir des opportunités à l'extérieur de la zone euro. Le risque de change pour les souscripteurs résidents français sera proportionnel à la partie de l'actif de l'OPCVM investie en valeurs mobilières de pays non membres de la zone euro, mais toujours limité, net des éventuelles opérations de couverture, à 10% maximum de l'actif net de l'OPCVM.

2. Les actifs (hors dérivés)

L'OPCVM est investi, dans le respect des ratios prévus par la réglementation et le présent prospectus, dans des titres, jusqu'à 100% de son actif net. Toutefois en cas d'ajustements liés aux souscriptions/rachats, l'investissement peut dépasser de manière résiduelle cette limite.

➤ Les actions

L'OPCVM est exposé en permanence à 75% minimum sur le marché des actions des pays de la Zone Euro. Son actif est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

Le gérant se réserve la possibilité d'être investi majoritairement, voire uniquement en valeurs françaises.

L'OPCVM a vocation à être majoritairement investie en valeurs de petites et moyennes capitalisations considérées par le gérant comme présentant un potentiel de revalorisation à moyen terme, et pour lesquelles le gérant estime avoir une vision claire de la stratégie et a identifié les leviers de création de valeur. Le taux d'investissements en petites (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) et moyennes (ie dont la capitalisation boursière est comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros) valeurs a vocation à se situer entre 50 à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Aucune allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ou sectorielle n'est déterminée à priori par le gérant.

L'OPCVM peut investir dans des actions cotées, et dans des valeurs assimilées (certificats d'investissement, obligations convertibles...).

Le taux d'investissement en actions de l'OPCVM peut varier de 75 à 100% de l'actif net.

Le taux d'exposition au risque actions peut varier de 75 à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

➤ Les titres de créances et instruments du marché monétaire et obligations.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, l'OPCVM peut investir sur des titres de créances et des instruments du marché monétaire : titres de créances négociables français et étrangers, Euro Medium Term Notes, et Euro Commercial Paper (français ou étrangers), certificats.

Les TCN pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

L'utilisation des instruments du marché monétaire peut varier de 0 à 10% de l'actif net de l'OPCVM.

En fonction des anticipations du gérant sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions, l'OPCVM pourra réaliser des investissements en obligations, obligations convertibles et produits de taux. Ces investissements pourront représenter entre 0 et 25% des actifs nets de l'OPCVM.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance. Elle sera effectuée par le gérant en fonction des opportunités de marché et de ses convictions. De même, le gérant déterminera la durée et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille.

Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé au gérant.

Toutefois, l'OPCVM ne réalisera pas d'investissements dans des obligations de catégorie jugée spéculative (« high yield ») par la Société de Gestion.

La Société de Gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs, dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie, ainsi que des OPCVM/FIA exposés en titres de taux. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation, et met en place une analyse du risque de crédit et des procédures permettant la prise des décisions de gestion.

Le taux d'exposition au risque de taux peut varier de 0 à 25% de l'actif net de l'OPCVM.

➤ Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA

L'OPCVM pourra investir au maximum 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

Le taux d'investissement en OPCVM de droit français ou européen peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Le taux d'investissement en FIA de droit français ou européen, répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Les FIA dans lesquels investira l'OPCVM seront des FIA destinés à des investisseurs non professionnels.

Ces investissements peuvent être réalisés par le gérant dans le cadre de la gestion de la trésorerie de l'OPCVM ou en complément des investissements directs en actions.

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir dans des OPC de toute classification gérés ou promus par Montpensier Finance ou par des sociétés de gestion externes, dans le respect de l'objectif de gestion.

3. Les instruments dérivés

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme.

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré (Opérations de change à terme)

L'OPCVM peut intervenir sur les marchés financiers à terme et conditionnels réglementés et/ou organisés français et étrangers, et sur les opérations de change à terme négociées de gré à gré.

Risque sur lesquels la gestion peut intervenir :

- Actions, titres et valeurs mobilières assimilées
- Taux
- Change

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture actions, titres et valeurs mobilières assimilées, de taux, de change,
- Exposition actions, titres et valeurs mobilières assimilées, taux
- Arbitrage

L'OPCVM pourra couvrir tout ou partie du risque de change par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré portant sur les devises des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Union Économique Européenne

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur indices actions et connexes aux actions (volatilité, dividendes, ...), ou taux/obligations de l'Union Européenne, et sur devises
- Options sur indices de l'Union Européenne, et sur devises
- Change à terme
- Swaps de taux et de change

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, couverture générale du portefeuille, de taux, actions, titres et valeurs mobilières assimilées, de change,
- Augmentation de l'exposition au marché, exposition de taux, actions, titres et valeurs mobilières assimilées, de change
- Reconstitution d'une exposition synthétique du portefeuille aux risques taux et/ou actions

Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM. L'utilisation d'instruments dérivés pourra conduire à modifier l'exposition de l'OPCVM, dans la limite des niveaux d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

Concernant les instruments dérivés utilisés dans le cadre du risque de change :
De par leur nature, ces opérations n'entrent pas dans le champs d'application de l'analyse ESG.

Concernant les instruments dérivés utilisés dans le cadre des risques actions, obligations et taux. L'OPCVM n'a pas vocation à réaliser de telles opérations, même s'il est autorisé à le faire :

- L'utilisation d'instruments dérivés à titre de couverture est réalisée en cohérence avec la politique ESG de l'OPCVM, qui reste investi en valeurs analysées selon les critères ESG décrits dans la stratégie d'investissement.
- L'utilisation de dérivés à titre d'exposition revêt un caractère exceptionnel et provisoire, par exemple lié à des mouvements de passif.

L'OPCVM n'aura pas recours aux « Total Return Swap » (TRS).

4. Les titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra également intervenir sur les warrants en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques actions.

Les warrants seront utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille.

Les produits structurés seront principalement utilisés dans un but d'exposition du portefeuille, tout en recherchant une maîtrise du risque associé à l'investissement réalisé.

Les instruments pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an.

Le gérant pourra investir en obligations convertibles et assimilés, via des OPC et/ou ETF et/ou en direct.

L'utilisation des titres intégrant des dérivés pourra conduire à augmenter l'exposition de l'OPCVM au risque du sous-jacent, dans la limite des degrés d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

L'utilisation de ce type d'instruments peut varier de 0 à 20% de l'actif net de l'OPCVM, à l'exception des obligations convertibles et assimilés dont l'utilisation pourra varier jusqu'à 25% de l'actif net de l'OPCVM.

5. Les dépôts

Dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation des revenus, l'OPCVM peut procéder à des dépôts dans la limite de 10% de ses actifs nets.

6. Les emprunts d'espèces

L'OPCVM peut être occasionnellement emprunteur d'espèces, dans la limite de 10% de ses actifs nets, sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces. Ce cas pourra essentiellement résulter de décalage entre les dates de valeur des règlements des opérations.

7. Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

8. Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de la conclusion d'opérations sur instruments dérivés et/ou de change à terme, l'OPCVM peut être amenée à verser et/ou recevoir une garantie financière (collatéral).

Les garanties financières reçues ont pour objet de réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de défaut d'une contrepartie. Elles sont uniquement constituées d'espèces. Les garanties reçues seront évaluées sur une base de prix de marché (mark-to-market) lors de l'établissement de chaque valeur liquidative.

Toute garantie financière donnée ou reçue pourra être réutilisée. Notamment, l'OPCVM peut réinvestir les garanties financières reçues conformément à la réglementation en vigueur.

Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs et/ou du type d'opérations et peuvent être des risques de contrepartie ou des risques de liquidité.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur préalablement à toute prise de décision d'investissement d'analyser le risque inhérent à celui-ci et de s'assurer qu'il est conforme à ses objectifs, ses contraintes, son horizon de placement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur une sélection de valeurs.

Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes. Plus généralement, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investie à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants, ou pas ou peu investie au bon moment sur les marchés et les valeurs les plus performants.

La performance de l'OPCVM peut donc être inférieure à l'objectif de gestion, voire la valeur liquidative de l'OPCVM peut avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à celui payé à l'achat. La valeur liquidative de l'OPCVM peut, en outre, avoir une performance négative. L'OPCVM ne comporte d'aucune garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi est notamment exposé aux aléas du marché, et peut donc ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque actions :

L'OPCVM est exposée en permanence à hauteur de 75% minimum sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, voire uniquement en France.

Le gérant sélectionne des actions et il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les actions des sociétés les plus performantes. Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs et des marchés auxquels le portefeuille est exposé peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. L'investisseur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des marchés auxquels le portefeuille de l'OPCVM est exposé. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque lié aux investissements en titres de petites capitalisations (Small caps) :

Le gérant peut investir sur des valeurs de petites capitalisations (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) au-delà de 10% de l'actif net.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque en matière de durabilité :

L'OPCVM est exposé au risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, s'il survient, puisse avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des titres en portefeuille. Les risques en matière de durabilité sont liés, entre autres, aux événements " climat " résultant du changement climatique (les " Risques Physiques ") ou à la réponse de la société face au changement climatique (les " Risques de Transition "), qui peuvent entraîner des pertes inattendues susceptibles d'affecter les investissements réalisés par les fonds. Les événements sociaux (par exemple les inégalités, l'inclusivité, les relations de travail, l'investissement dans le capital humain, la prévention des accidents, le changement de comportement des clients, etc.) ou le manque de gouvernance (par exemple des violations significatives et répétées des accords internationaux, les problèmes de corruption, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des risques en matière de durabilité.

Le risque de durabilité est évolutif, il varie en fonction des activités des sociétés en portefeuille, il peut également varier selon les secteurs et les zones géographiques, voire même le pays où la société est enregistrée ou les pays dans lesquels elle opère. En raison de la multiplicité des risques de durabilité, l'exposition à ces risques ne peut être évitée et la survenance d'un ou plusieurs risques de durabilité peut avoir un impact négatif sur la performance de l'OPCVM. Dès lors, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser de manière décorrélée des marchés.

Dans l'objectif de limiter le risque de durabilité, la politique d'exclusion mise en œuvre vise à identifier les sociétés dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance.

L'analyse extra-financière conduite par la Société de Gestion complète ce process et vise à identifier les entreprises qui ne seraient pas en ligne avec ses attentes en matière de gouvernance des entreprises ou d'impact des entreprises sur l'environnement et la société, dans l'objectif de détenir en portefeuille uniquement des valeurs ayant de bonnes pratiques ou un impact positif ou neutre.

Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action à titre d'exposition et/ou, de couverture, ainsi que sur le risque de change à titre de couverture.

L'exposition au marché action résultant à la fois de positions du bilan et des engagements hors bilan varie de 75% à 100%.

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. D'une manière générale, l'utilisation de tels instruments pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus. En conséquence, en cas de hausse des marchés l'OPCVM peut avoir une performance inférieure aux marchés sur lesquels il est investi, voire négative.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en exposition a pour conséquence de surexposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus, ce qui en cas de baisse des marchés peut entraîner une baisse plus rapide et plus significative que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

Risque de taux :

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'OPCVM est exposée au risque de taux à hauteur de 25% maximum de l'actif net par l'intermédiaire d'investissements directs et/ou en instruments dérivés, et/ou par l'investissement dans des OPC. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Risque de crédit :

En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des obligations dans lesquelles est investie l'OPCVM directement ou indirectement par l'intermédiaire d'OPC, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux obligations convertibles :

Le degré d'exposition aux obligations convertibles et assimilés sera compris entre 0% et 25% maximum de l'actif net.

L'OPCVM peut connaître un risque direct ou indirect action ou de taux/crédit, lié à l'investissement dans des obligations convertibles ou assimilés. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible (c'est-à-dire valeur de l'option de conversion correspondant à la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM peut utiliser notamment des opérations de change à terme de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement l'OPCVM au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de change :

L'OPCVM est autorisé à investir dans des instruments libellés dans des devises autres que celles de la Zone Euro, l'exposition maximale au risque de change en résultant,, net des éventuelles opérations de couverture ne pouvant dépasser 10% de l'actif net de l'OPCVM.

Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La valeur liquidative de votre OPCVM peut donc baisser si le taux de change varie.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels l'OPCVM peut être amenée à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque l'OPCVM est exposée à ce risque.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Souscripteurs concernés :

Tous souscripteurs. L'OPCVM est ouvert à tous souscripteurs et est notamment destinée à servir de support de contrat d'assurance vie en unités de compte, et aux souscriptions au travers de PEA.

Les actions IC et ID sont principalement destinées à être distribuées directement auprès des investisseurs par la Société de Gestion de l'OPCVM.

Les actions AC, RC et RD sont principalement destinées à être distribuées par des compagnies d'assurance ou des sociétés de gestions tierces.

Profil type de l'investisseur :

L'OPCVM convient à des investisseurs ayant comme objectif de valoriser leur capital par le biais des marchés actions des pays de la zone euro, voire uniquement françaises, qui acceptent de s'exposer à un risque actions important.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels, de la durée recommandée de ce placement mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente au marché des actions.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

Tout investisseur est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- A compter de la VL datée du 12 février 2024, la borne de capitalisation small caps passe à 2 Milliards d'Euros, au lieu de 1.5 Milliards d'Euros, et la borne de capitalisation mid caps passe à 10 Milliards d'Euros, au lieu de 7 Milliards d'Euros.
- A compter de la VL datée du 14 novembre 2024, alignement du risque de change sur la politique de gestion, qui prévoit max exposition 10% hors Euros.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration avait désigné Madame Mahshid DUMANOIS, Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 ALINÉA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue, ou n'a été en vigueur, au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous allez prendre connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2021, conformément à l'article L.225-36, du Code de commerce, a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec toutes les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ, ACCORDÉES PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2

N/A s'agissant d'une SICAV.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rappel des dates d'expiration des mandats

Nous vous rappelons les dates d'échéance des mandats dans le tableau ci-dessous :

Noms et prénoms	Fonctions	Echéance de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	31 décembre 2024
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	31 décembre 2024
Amélie BURTIN	Administrateur	31 décembre 2024
Cabinet DELOITTE & ASSOCIES	Commissaire aux comptes	31 décembre 2029

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte que ces mandats arrivent à échéance, et qu'ils seront proposés au renouvellement.

Informations concentrant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 ALINÉA 1^o du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Noms et prénoms	Fonction au sein de QUADRATOR SRI	Autres mandats exercés
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la SICAV Equilibre Patrimoine- Président de la SICAV Best Business Models SRI- Président de la SICAV Great European Models SRI- Président de la SICAV M Convertibles
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la SICAV Best Business Models SRI- Administrateur de la SICAV Great European Models SRI- Administrateur de la SICAV M Convertibles- Président de SASU PDLC- Président de SAS Fiduciaire Jouffroy d'Abbans
Amélie BURTIN	Administrateur	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la SICAV Best Business Models SRI- Administrateur de la SICAV Great European Models SRI- Administrateur de la SICAV M Convertibles

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

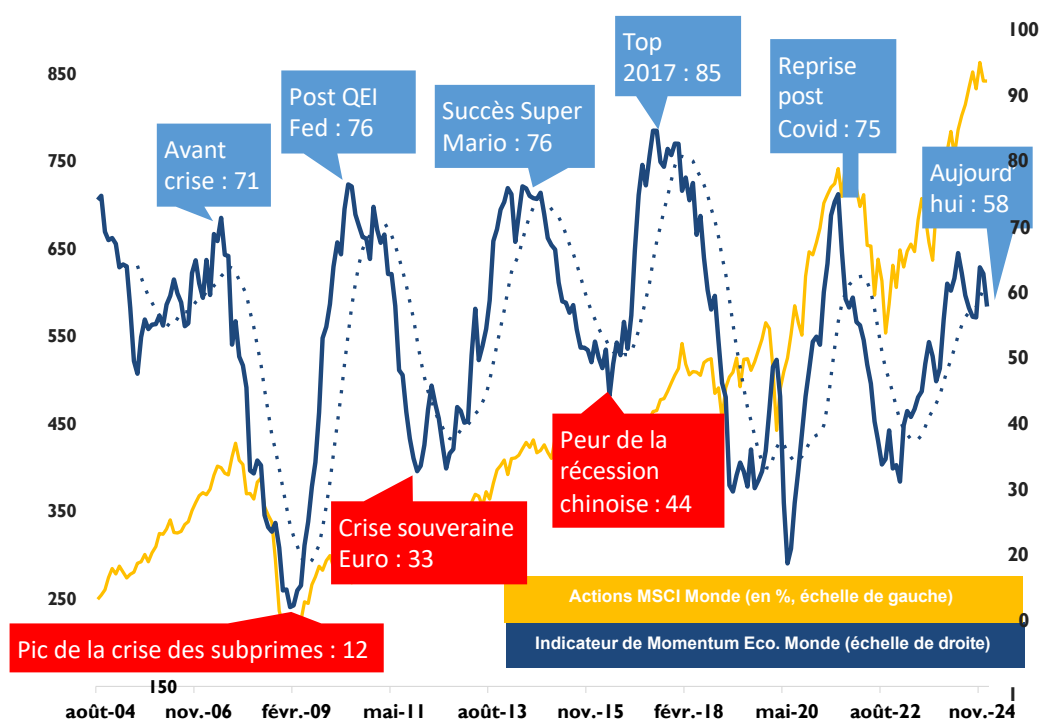
Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par le début de la détente monétaire tant attendue de part et d'autre de l'Atlantique et par les attentes toujours repoussées de la relance de l'économie chinoise toujours très performante à l'export mais plombée par un manque de dynamisme interne, le scénario de croissance mondiale au second semestre 2024 a été dominé par les trajectoires divergentes de l'activité des deux côtés de l'Atlantique et la stabilisation du Momentum économique en Chine.

En dépit de l'atonie prolongée de sa demande interne, l'Empire du Milieu a pu compter sur la vigueur intacte de ses exportations et sur la stabilisation de son secteur immobilier pour redresser ses perspectives, même si l'élan des années pré-CoVid semble loin.

Malgré une Europe toujours peu dynamique, ralentie en particulier par les contre-performances de la France et de l'Allemagne, le dynamisme toujours impressionnant de l'économie américaine, portée par l'optimisme toujours ancré du consommateur peu affecté par les échéances électorales de la fin d'année, ainsi que la résilience industrielle du rival stratégique chinois, ont permis au Momentum Economique Mondial de rester bien orienté.

LE MOMENTUM ECONOMIQUE MONDE RESTE EN TERRITOIRE POSITIF



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

La géopolitique a finalement assez peu pesé sur le climat économique d'ensemble de ces six derniers mois, même si le drame se poursuit au Moyen-Orient et en Ukraine et en dépit de tensions toujours réelles mais sans changement spectaculaire dans le détroit de Taiwan. En revanche, l'instabilité politique en Allemagne et bien sûr en France ont influé sur l'activité et surtout sur les anticipations économiques des entreprises et des ménages, privées de visibilité sur leur futur environnement réglementaire et fiscal.

Le calme des investisseurs quant à la situation géopolitique mondiale ainsi que l'absence d'accélération économique en Chine a permis aux prix de l'énergie de rester contenus dans de faibles niveaux de volatilité, ce qui, ajouté à des surcapacités de production toujours importantes en Chine, a constitué un facteur important de sérénité sur les tendances inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, la résistance des prix dans le domaine des services rend le chemin toujours chaotique, et la perspective d'un retour rapide au seuil des 2% de progression des prix n'est pas certaine à court terme.

En dépit de cette incertitude, la tendance claire à la détente de la dynamique des prix mondiaux, et la nécessité de conforter le chemin de croissance alors que les tensions sociales sont réelles dans de nombreux pays, ont permis aux banques centrales de poursuivre avec détermination la détente de leurs politiques monétaires.

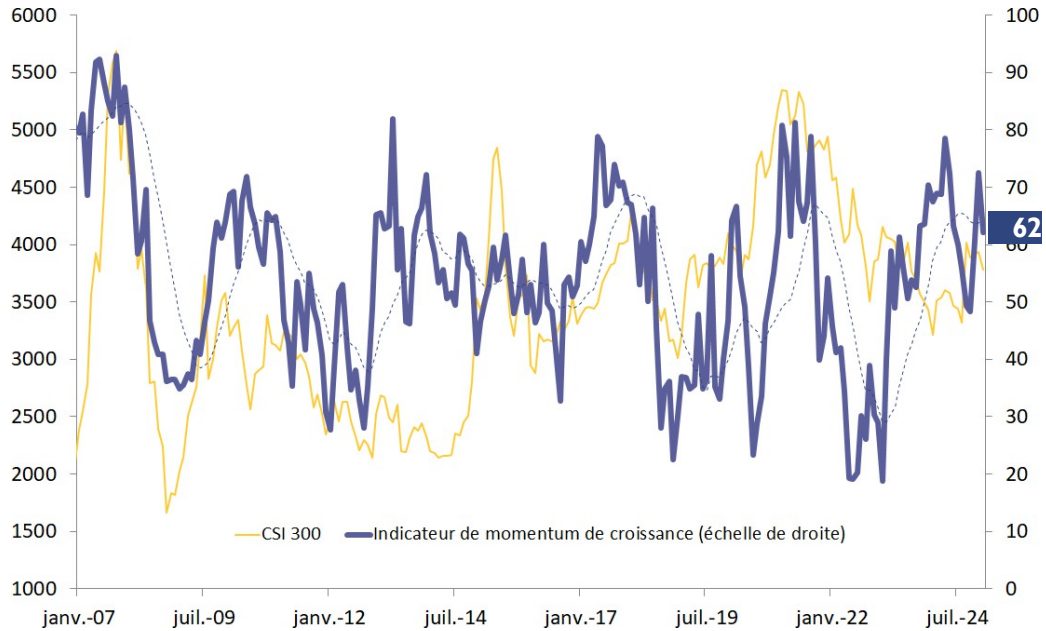
Aux États-Unis, l'emploi reste solide même si la normalisation est désormais clairement en marche. La résistance du marché du travail Outre-Atlantique alors que la présidence Trump prévoit de grands changements dans la politique migratoire, demeurera la grande question des prochains mois, tant le consommateur américain demeure un pilier de la croissance mondiale.

Du côté des entreprises, l'industrie manufacturière profite encore des plans de soutiens massifs de l'administration Biden, même si le niveau d'optimisme est en baisse par rapport au début de l'année. Les services résistent toujours et demeurent un des secteurs où la pression inflationniste ne diminue que très graduellement. La possibilité d'une relance fiscale massive l'année prochaine, malgré d'évidentes contraintes budgétaires, alimente les scénarios optimistes pour 2025 même si le manque de visibilité demeure la caractéristique principale de la politique de la future administration.

En Chine, après une reprise post-Covid franchement décevante en 2023, la dynamique économique s'est redressée cette année, portée par la bonne santé du secteur manufacturier, dont les capacités de production demeurent impressionnantes et qui bénéficie du dynamisme des exportations. La stabilisation du secteur immobilier, objet de toutes les attentions du pouvoir central, a également contribué à rassurer quant à la capacité du pays à éviter une spirale récessive à court terme. Le sujet de la demande intérieure demeure toujours faute de réel retour de la confiance de la part des acteurs privés, ménages comme entreprises.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

LE MOMENTUM ECONOMIQUE EST RELATIVEMENT ELEVE EN CHINE



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



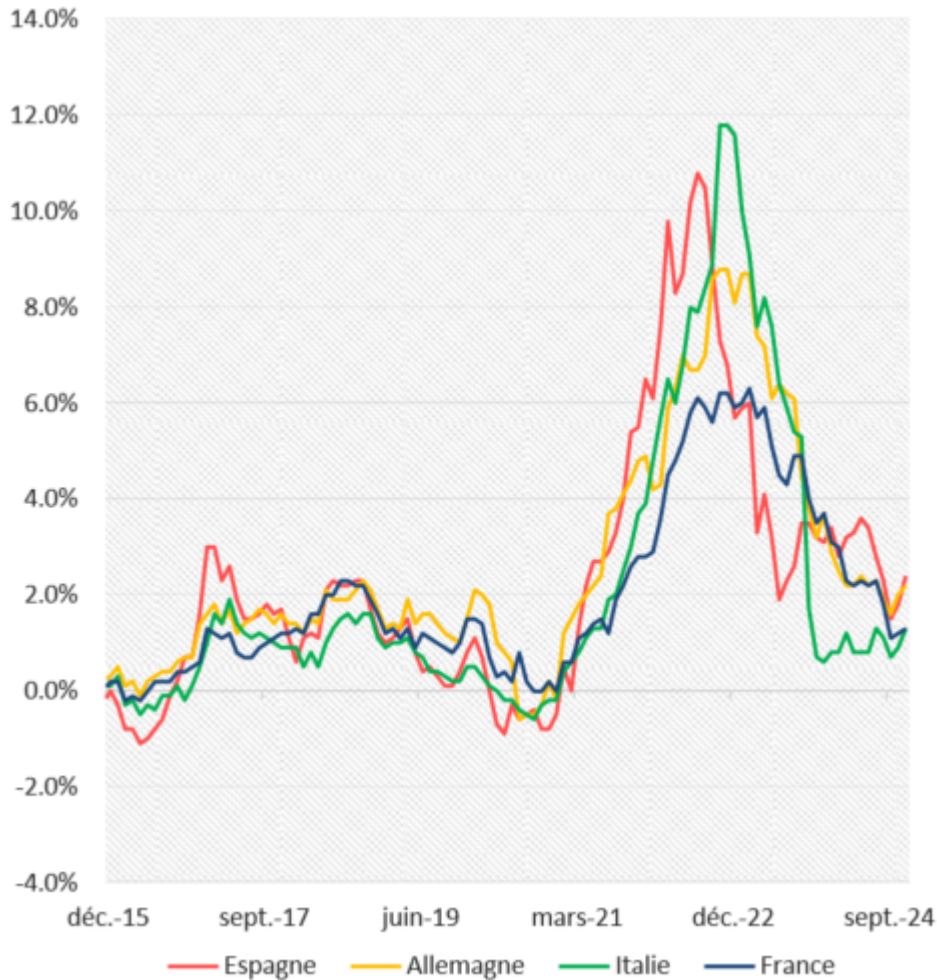
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 9 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Inflation

L'activité en Europe a déçu ces derniers mois. Pourtant, le Vieux Continent bénéficie désormais d'un tournant clair de la part de la BCE, qui semble enfin décidée à desserrer l'étouffement monétaire compte tenu d'une inflation qui n'inspire que peu d'inquiétudes même si elle demeure toujours au-dessus de la cible des 2% annuels.

L'INFLATION CONVERGE AUTOUR DES 2% EN ZONE EURO



CPI des pays de la Zone Euro

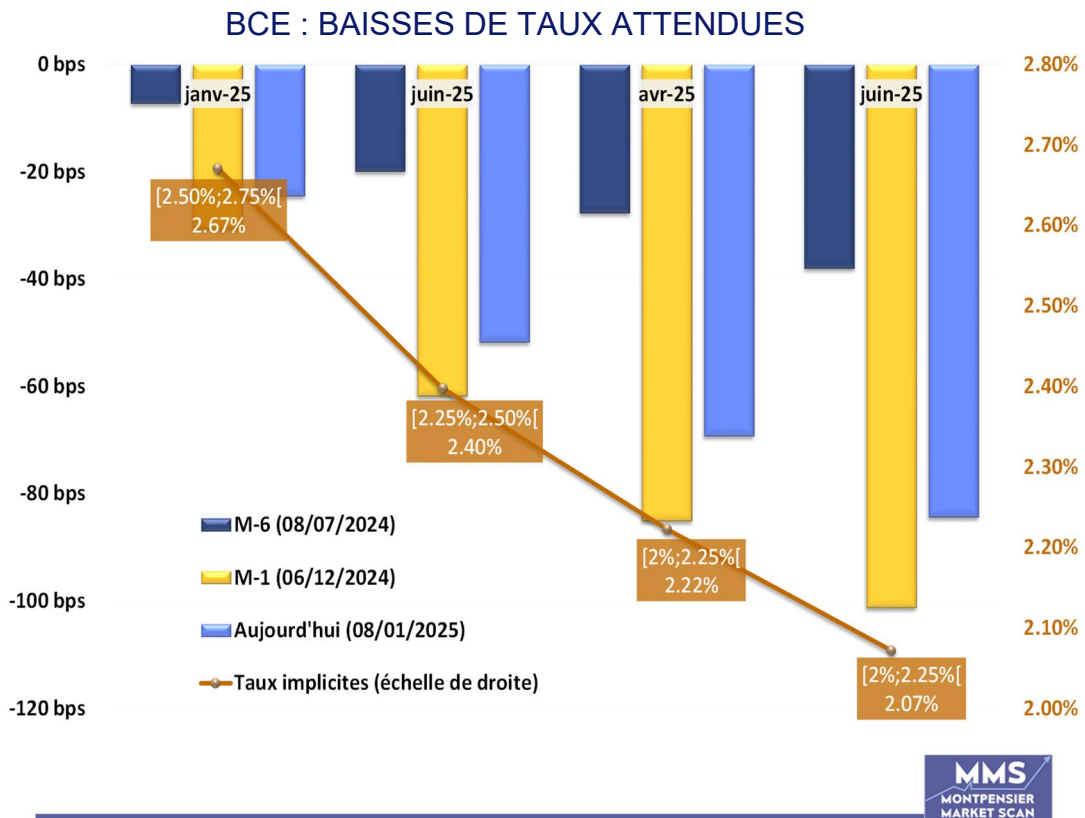


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 30 Novembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Banque Centrale Européenne

Après une première baisse de taux en juin, elle a poursuivi le mouvement à l'automne tout en restant fidèle à sa politique des petits pas de 25 bps. La pression monte désormais sur Francfort pour accélérer le rythme et éviter un trop fort décrochage économique.



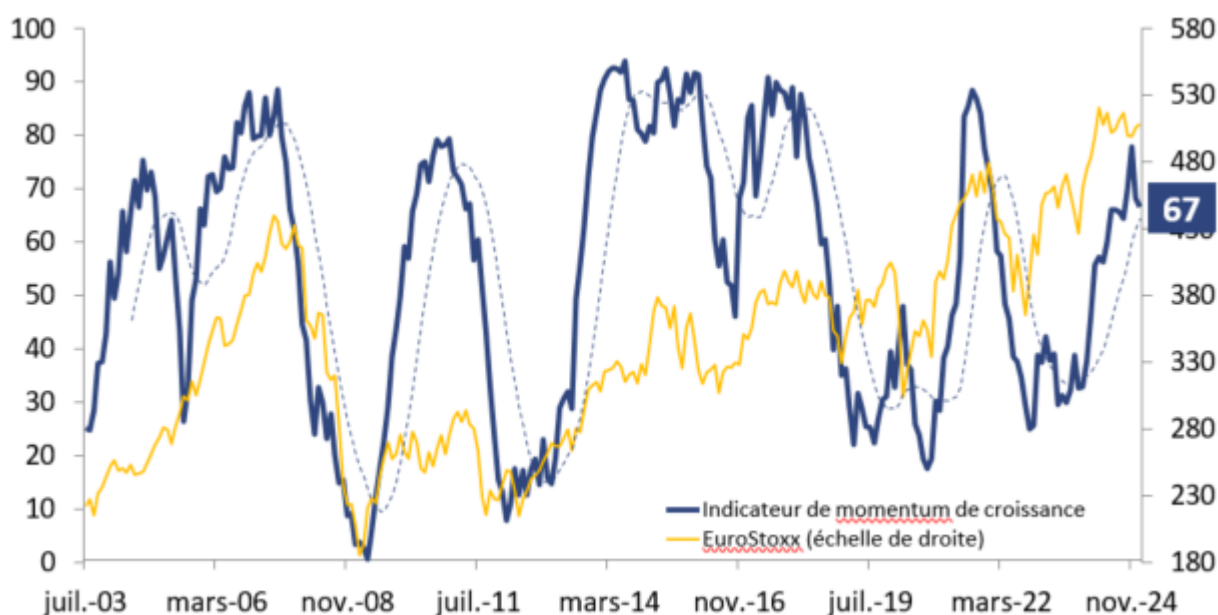
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Economie européenne

La préoccupation principale des pays européens reste en effet d'éviter de prolonger trop longtemps l'atonie économique des derniers trimestres, et de se rapprocher trop près du seuil de récession alors que les prévisions de croissance pour 2025 ne cessent d'être révisées en baisse. Faute de réelles perspectives de relance en France, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles et surtout sur le nouveau gouvernement attendu en Allemagne après les élections anticipées du 23 février prochain, qui pourrait enfin relancer la dynamique du géant d'Outre-Rhin.

LE MOMENTUM ECONOMIQUE TIENT BON EN ZONE EURO



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 6 Janvier 2025

Un des points clés du scénario économique européen pour 2025 reste les incertitudes venues de l'instabilité politique en France. L'incapacité du pays à voter dans les temps un budget pour l'année qui vient n'a, pour le moment, pas trop entamé sa crédibilité sur les marchés, en dépit de la dégradation de sa note de crédit par les agences de notation.

Nul doute cependant que tant les autorités européennes que la BCE, seront vigilantes et chercheront à s'assurer de la bonne volonté – a minima – du pays à respecter les règles de bon comportement à l'intérieur de la zone euro. Quelles que soient les déclarations des banquiers centraux européens, préserver l'intégrité de l'euro demeurera au cœur du mandat de la BCE pour 2025.

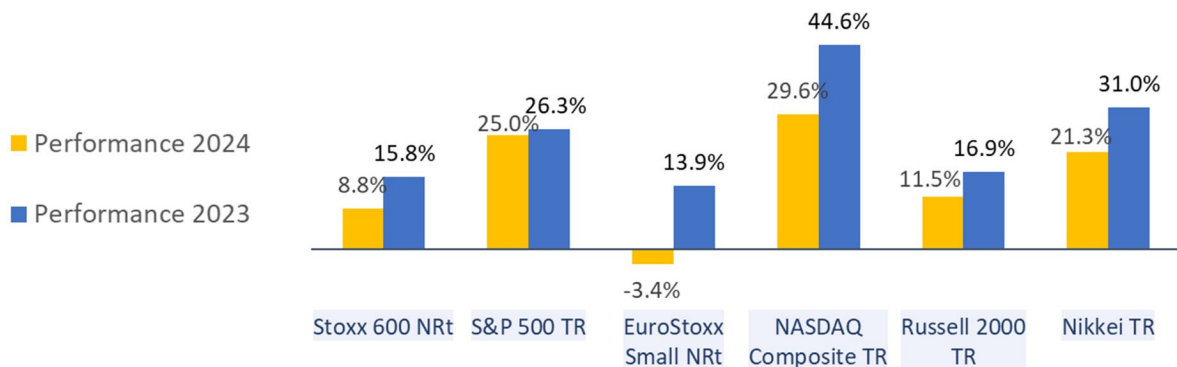
Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Marchés actions

Après une année 2023 d'excellente facture et de gains – ces performances compensant néanmoins à peine la baisse de l'année précédente – les marchés actions ont enchaîné une nouvelle année positive pour les grandes valeurs malgré de fortes rotations en cours d'année.

C'est très clair aux Etats-Unis avec des gains supérieurs aux moyennes historiques, en particulier sur le Nasdaq, en progression de 29,6% propulsé par l'engouement autour du secteur de la technologie, du Cloud computing et de l'Intelligence Artificielle. C'est moins fort mais tout aussi clair en Europe où l'Eurostoxx50 a grimpé de 11% grâce en particulier au Dax allemand, en hausse de plus de 18% qui a bénéficié d'un retour en grâce après une année 2023 difficile. En revanche, le CAC 40 est resté à la traîne, -2.15% hors dividendes et tout juste à l'équilibre dividendes réinvestis, affecté par l'incertitude politique en France et les difficultés du secteur du luxe à surmonter l'atonie de la demande en Chine

A l'inverse, les actions de moyennes capitalisations ont plutôt été délaissées des deux côtés de l'Atlantique. Le Russell 2000 n'a ainsi progressé que de 11,5% contre 25% pour le S&P500 et l'Eurostoxx Small Net Return a fini l'année en baisse de 3.4%, plombé par les incertitudes économiques et politiques de plus en plus fortes en zone euro.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

La progression spectaculaire des valeurs technologiques aux Etats-Unis dans le sillage de NVidia en première partie d'année, puis de Tesla, après l'élection de Trump, a fait encore monter les niveaux de valorisations qui deviennent très exigeants sur la poursuite de la progression des bénéfices. En revanche, le « stress français et européen », a encore accentué la forte décote des marchés européens par rapport à leurs homologues d'Outre-Atlantique.

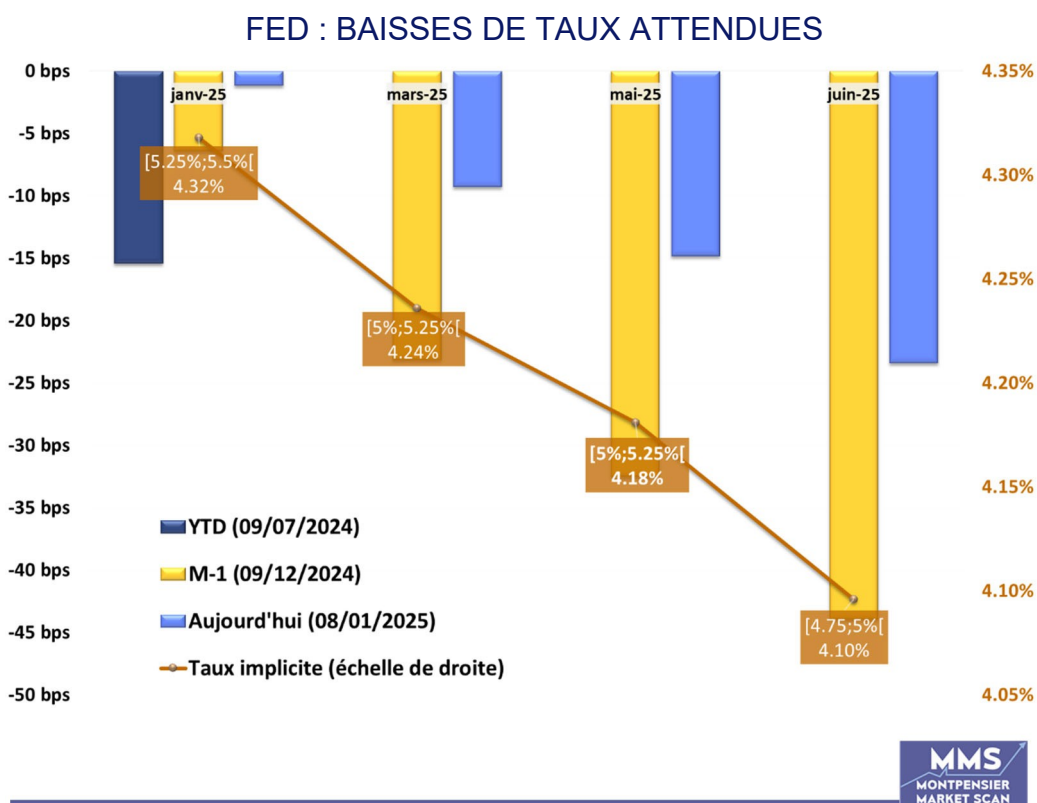
Le marché japonais, après un excellent premier trimestre qui lui a enfin permis de dépasser la marque record historique de décembre 1989, à près de 39 000 points, a consolidé ses gains par la suite pour finir quasi inchangé depuis la mi-mars à 39 894 points. Après avoir profité de la baisse du Yen et recherché la stabilité dans leurs positions asiatiques compte tenu des tensions croissantes dans le détroit de Taiwan, encore accrues après les élections de janvier 2024 dans l'île rebelle, les investisseurs internationaux ont été plus prudents. Alors que les indicateurs avancés d'activité du pays n'ont pas montré de franche progression, dans un contexte d'instabilité politique interne comme externe.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Perspectives 2025 : 3 incertitudes

La première incertitude est la bonne tenue ou non de la croissance des bénéfices des entreprises. De la poursuite de ce phénomène dépendra le comportement des marchés en 2025, en particulier dans les secteurs les plus attendus, comme le secteur technologique et l'Intelligence Artificielle, celui où les promesses sont au plus haut. A ce stade, le consensus demeure encourageant.

La deuxième incertitude majeure pour l'année prochaine, reste l'évolution des taux d'intérêt. Les attentes des investisseurs quant aux futures décisions des grandes banques centrales ont été largement revues à la baisse tout au long de l'année devant la prudence de la BCE en Europe et le contexte économique plus résistant que prévu aux Etats-Unis. Mais ces dernières ne sont pas les seuls déterminants des coûts de financement : la possibilité d'un scénario de «no landing » aux Etats-Unis, d'une inflation plus forte que prévu dans le sillage d'une possible guerre commerciale entre les grandes zones géographiques, et d'un contexte politique pesant en zone euro, sont autant d'éléments qui seront à suivre en 2025



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Car la troisième incertitude majeure pour l'année qui s'ouvre, au-delà du contexte européen, reste bien politique. Sur le Vieux Continent, c'est la France qui donnera le ton. Si le gouvernement nommé en fin d'année réussit l'épreuve du vote du budget, les investisseurs seront rassurés. Sinon, la pression pourrait devenir forte et les premiers pas du nouveau gouvernement allemand attendu en mars seront d'autant plus suivis. Aux Etats-Unis après une élection présidentielle qui a confirmé les forts clivages du pays mais qui a déjoué les pronostics pessimistes sur la stabilité institutionnelle, ce sont les équilibres budgétaires qui seront examinés à la loupe alors que la majorité républicaine à la chambre des Représentants est très étroite.

Face à ces trois incertitudes, les rotations sectorielles et intra-sectorielles demeurent une constante du marché, les investisseurs privilégiant alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles capables de résister au ralentissement possible de l'économie mondiale tout en profitant de la résistance des marchés de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis, ou, plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, la prime au leader – à l'image d'Hermès dans le luxe, de NVidia dans les semi-conducteurs, ou de Eli Lilly dans la pharmacie – demeure une constante, tout comme la recherche des valeurs technologiques capables d'apporter une rupture majeure, à l'image de celles liées à l'intelligence artificielle ou du Cloud. D'une façon plus générale, à l'intérieur de ces rotations, les business models de qualité ont toujours été privilégiés, alors que la résilience et l'agilité restent des valeurs cardinales de l'investissement.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la résistance de la croissance mondiale, et de l'ouverture d'une nouvelle phase monétaire, plus accommodante, pour poursuivre leur rebond, toutefois interrompu par l'élection de Trump qui porte la perspective simultanée d'un renforcement du dollar et de possibles barrières douanières très pénalisantes pour ces économies dépendantes du commerce mondiale. Même si les performances restent très disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année en hausse de près de 7,5%.

ÉVOLUTION DU MSCI EM DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022 (EN DOLLAR)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, les élections législatives plus difficiles que prévu pour Narendra Modi, n'ont pas entamé la confiance des investisseurs, même si l'élection américaine a généré des prises de profit au dernier trimestre. En Chine, le marché a longtemps hésité devant l'absence persistante de dynamique interne et le manque de lisibilité sur les intentions réelles des autorités de Pékin. L'annonce, mi-septembre, d'un plan de relance très significatif, a fait bondir les indices même si cela demandera confirmation et précisions dans les prochains mois. Les détails sont attendus en mars 2025, sans doute en vue d'attendre les premières mesures commerciales de l'administration Trump. Les valorisations sur les marchés chinois restent encore très en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

CHINE : ÉVOLUTION DU CSI 300 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN CNY)

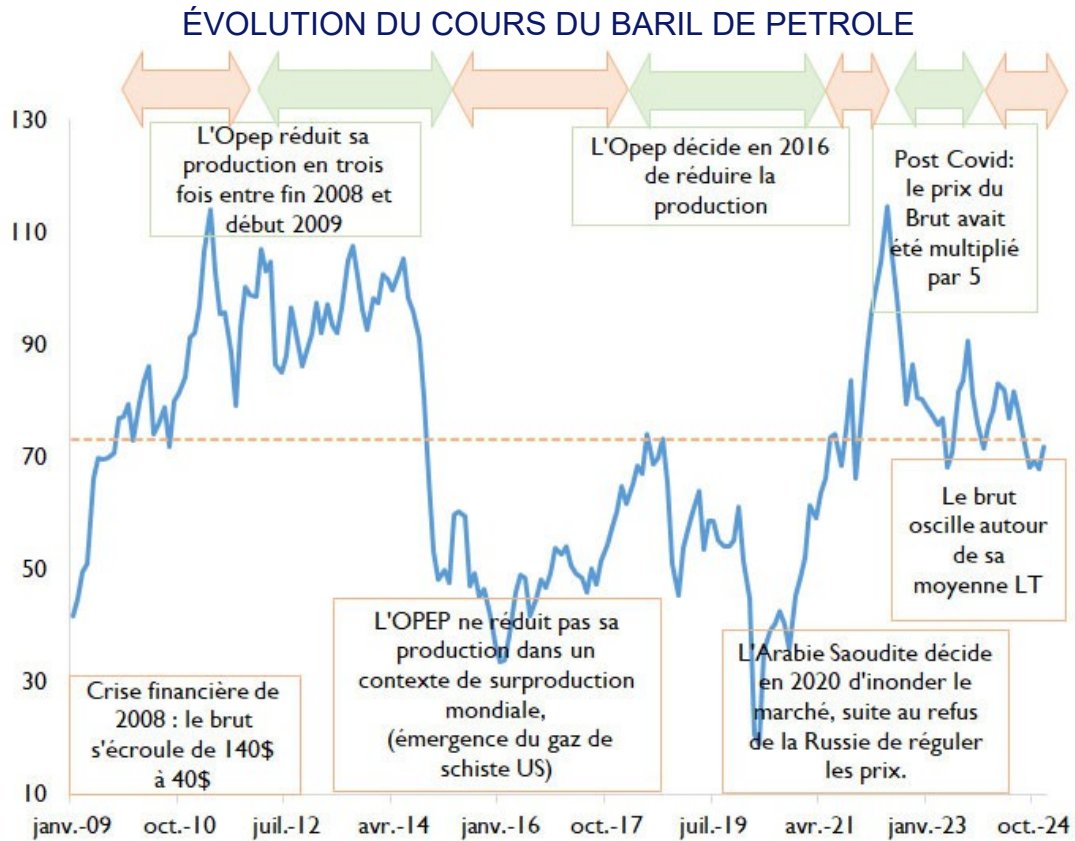


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 27 Décembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Matières premières

En dépit des tensions géopolitiques persistantes et des fluctuations quant aux anticipations de croissance mondiale, l'atonie persistante de la demande chinoise et la progression de la production américaine a permis aux prix de l'énergie de rester globalement stables sur l'année. Le brut léger américain, après avoir terminé l'année dernière à 72\$ dollars le baril, a clôturé 2024 proche de ces niveaux soit quasiment 10\$ en dessous de son niveau de fin 2022. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

A l'inverse, les prix du gaz, en dépit d'une production américaine et mondiale toujours aussi dynamique restent sous pression de la concurrence entre les pays consommateurs pour s'assurer des stocks conséquents alors que les températures chutent en fin d'année dans l'hémisphère Nord. La référence américaine a ainsi terminé l'année en forte hausse, à 4\$ l'unité, au plus haut depuis fin 2022, mais néanmoins très loin des plus de 9\$ enregistrés en février 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. L'Europe souffre davantage, l'arrêt des exportations de gaz russe via l'Autriche en novembre ayant propulsé les prix de l'électricité jusqu'à 50euros le MW/h fin décembre 2024.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les premiers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie. La situation, quoique moins favorable que l'année dernière à la même époque, semble sous contrôle pour la fin de l'année en Europe, grâce à un approvisionnement sécurisé en GNL et à des stocks de gaz qui demeurent à un bon niveau.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance américaine, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande mondiale. Le premier d'entre eux, le cuivre, après un premier trimestre en hausse, a corrigé puis s'est stabilisé pour finir en légère progression de 3.5% sur l'année. L'aluminium, suivant les anticipations sur l'industrie automobile, a suivi quasiment la même évolution que le cuivre pour terminer à +7%.

Après avoir été affectés au premier semestre par les craintes sur la sécurité en Mer Rouge et la volonté des commerçants européens et américains de regarnir leurs stocks en prévision de la fin de l'année, les tarifs du fret maritime ont nettement corrigé avant de se reprendre légèrement en fin d'année, progressant de près de 1 900\$ le container début janvier à 2 500\$ fin décembre 2024 après un pic à plus de 3 700\$ début juillet.

L'or a profité la nouvelle phase de desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar alors que se profile une administration américaine qui paraît décidée à user encore davantage de l'arme monétaire. Après un premier record historique à 2 450\$ l'once en mai, le métal jaune a repris sa marche en avant pour enregistrer une marque inégalée à 2 790\$ l'once le 30 octobre et de terminer l'année juste au-dessus de 2 600\$.

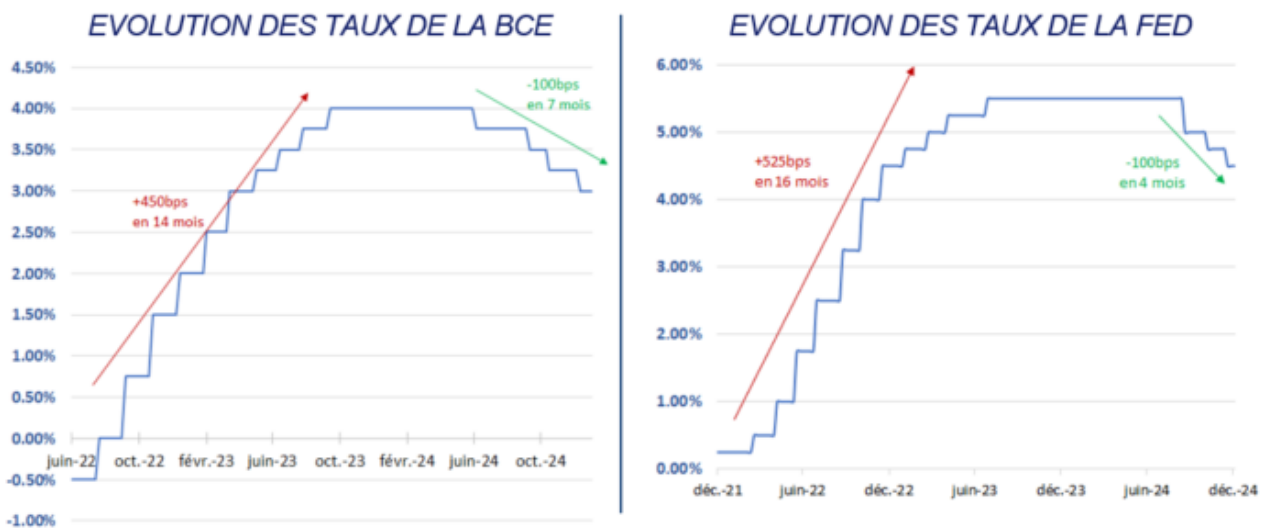
Après la très forte reprise de 2023 l'ayant amené à 45 000\$, le bitcoin a poursuivi sa folle marche en avant pour dépasser la marque de 108 000\$ début décembre, bénéficiant de la perspective d'une baisse des taux réels, des incertitudes politiques croissantes, de l'engouement autour de la technologie et surtout de la mise en place de nouveaux instruments financiers de type « ETF » aux Etats-Unis. Il a ensuite corrigé en revenant vers 90 000\$. La hausse est néanmoins très spectaculaire sur deux ans avec, rappelons-le, un bitcoin qui était sous les 17 000\$ au 31 décembre 2022 !

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

La baisse marquée des indices d'inflation des deux côtés de l'Atlantique au second semestre 2023 a permis aux banques centrales d'entamer leur desserrement monétaire au premier semestre 2024 mais la résistance de la consommation et du marché de l'emploi aux Etats-Unis, ainsi que la très bonne tenue des services dans le pays, et la très germanique prudence de la BCE ont tempéré les espérances de baisse puissante et rapide des taux. Les marchés n'intègrent ainsi plus que deux mouvements de ce type d'ici la fin de l'année aux Etats-Unis et tout juste deux supplémentaires en Europe, pourtant nettement plus à la peine économiquement.

Après cette première phase de baisse, les taux de référence sont désormais à 4,25% aux États-Unis en baisse de 100 bps sur le semestre et à 3,00% pour le taux de dépôt en Europe, soit -100bps depuis fin mai. Les taux à plus long terme ont, en revanche oscillé beaucoup plus fortement, à mesure qu'évoluaient à la fois les indices d'inflation, les probabilités de récession ou au contraire d'accélération économique, et les anticipations d'action des banques centrales. Ainsi, après avoir terminé 2023 à 3,88%, et s'être envolé à près de 4,70% en avril le taux à 10 ans américain a très nettement corrigé à près de 3,60% mi-septembre et a terminé la période à 4,57% !

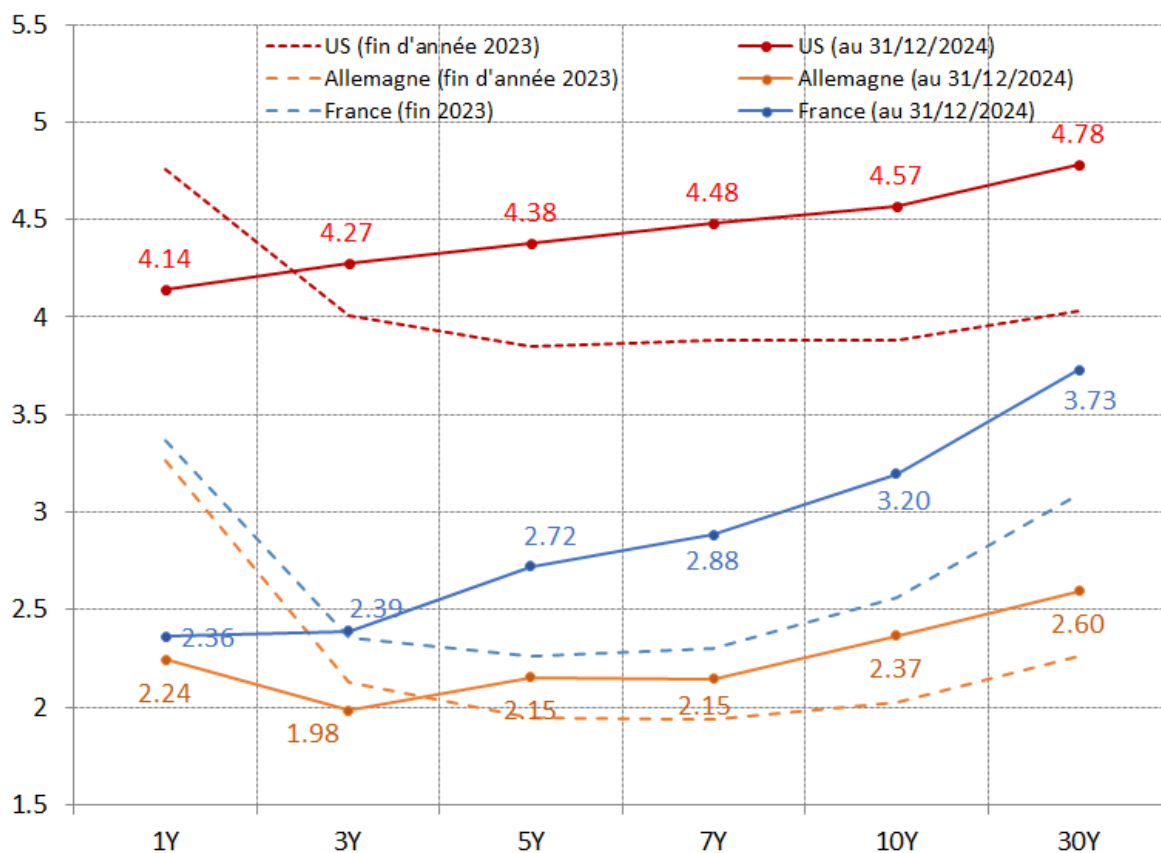


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 3 Janvier 2025

Illustrant l'incertitude politique propre au pays, autant que la prudence de la BCE, en Europe, le 10 ans français, après avoir fini l'année 2023 à 2,56%, et s'être fortement apprécié fin juin à 3.30%, a terminé l'année quasiment sur ces niveaux à 3,19% tandis que le Bund, traditionnelle valeur refuge des investisseurs en euro mais affecté également par l'instabilité politique allemande et les doutes sur le possible renouveau économique du pays, baissait presque de manière identique sur le semestre de 2,50% à 2,36%.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

LES TAUX FRANÇAIS, ALLEMANDS ET AMERICAINS SONT REMONTES EN 2024



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

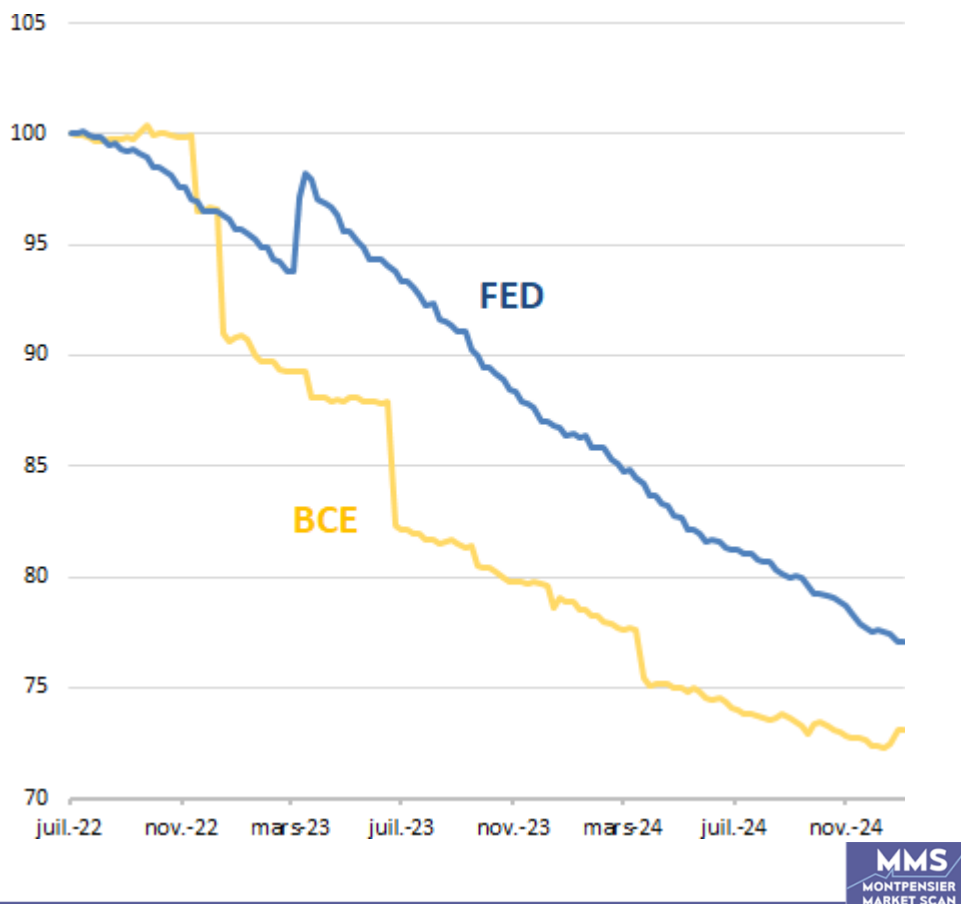
La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible, même si, a minima, toute reprise des hausses de taux semble écartée à ce stade. Une lente évolution à la baisse est le scénario central des investisseurs mais dépendra des équilibres – ou déséquilibres – économiques de la nouvelle présidence Trump. La combinaison d'une forte hausse des tarifs douaniers Outre-Atlantique et d'une puissante restriction de l'immigration pourrait relancer les craintes d'un retour de l'inflation et donc d'un nouveau « pivot » de la Fed. Qui devra en outre gérer les conséquences imprévisibles d'une telle politique sur le marché de l'emploi, le deuxième volet de son mandat après celui de la stabilité des prix.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, toujours sous pression de la faiblesse du Yen malgré un retour vers les 160 Yens pour un dollar, continue de privilégier la prudence via un arrêt progressif de ses opérations d'achat direct de titres sur le marché, mais sans renverser franchement, à ce stade, sa politique de taux d'intérêt, laissant le marché remonter lentement les taux à long terme.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, même si la Fed a un peu ralenti le mouvement. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés à suivre en 2025, car les bilans restent significatifs dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des colossales dettes publiques.

LES BILANS DES BANQUES CENTRALES SE DEGONFLENT

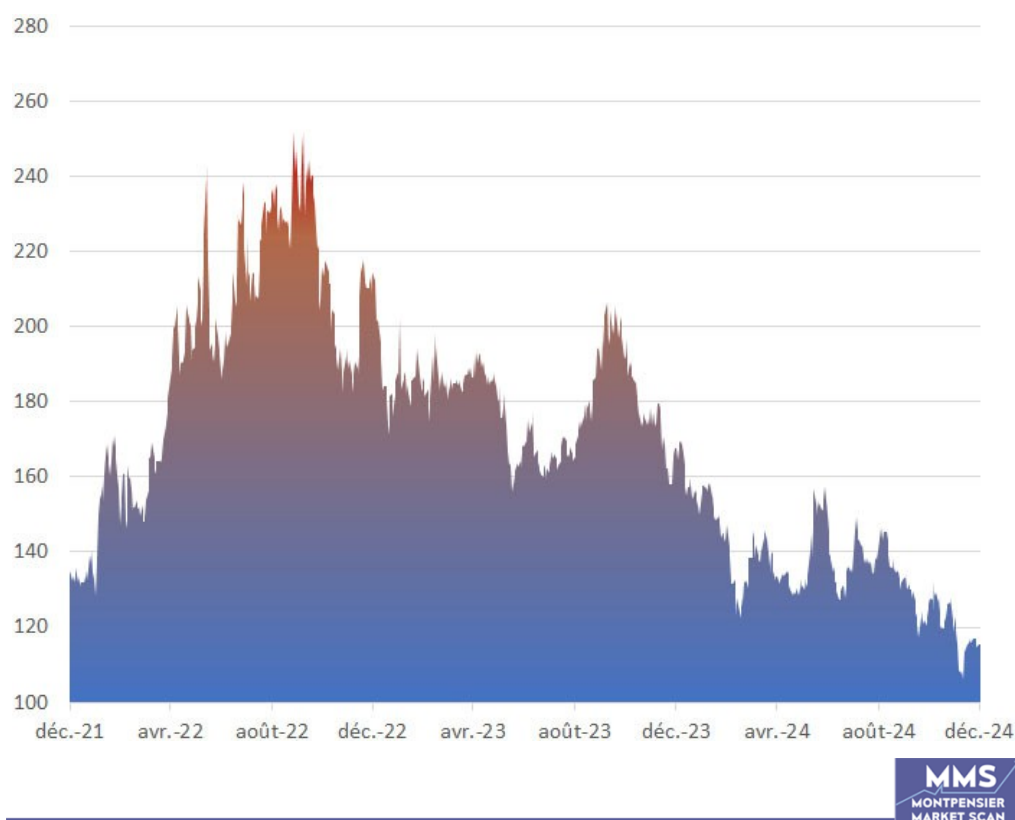


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 1^{er} Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement, rivés sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. L'Italie, au premier plan des préoccupations traditionnelles des investisseurs, continue de rassurer par la politique euro-compatible de Georgia Meloni, ce qui se traduit par une réduction de l'écart de taux entre les obligations italiennes et le Bund qui a baissé de 168 bps à 115 bps en douze mois. Le stress principal est désormais français après la dégradation de la note de la France par S&P puis par Moody's et surtout la grande inconnue de la stabilité politique du pays dans un contexte budgétaire très tendu. C'est ainsi que l'écart entre l'OAT et la référence européenne, le Bund à 10 ans, s'est creusé de 53 bps à 83 bps – même s'il n'a que très peu évolué de 80bps à 83 bps depuis la dissolution - et que le taux à 10 ans français est désormais supérieur à celui de la dette espagnole de même échéance.

LA PRIME DE RISQUE DES OBLIGATIONS ITALIENNES S'EST RESSERRÉE LE SPREAD BTP/BUND 10 ANS



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Sur le front des changes, les fluctuations liées aux perspectives de croissance différentes en Europe et aux Etats-Unis, les scénarios de desserrement monétaire divergentes et le retour du risque politique, ont fini par affecter la parité euro dollar, avec un taux de change à 1,035 dollar pour un euro fin décembre, s'éloignant sensiblement du seuil de 1,10\$ pour un euro, atteint fin début 2023 et début 2024.

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays et aux possibilités d'une relance massive, le Yuan a renversé mi-septembre son évolution face au dollar en s'appréciant jusqu'à tutoyer la barre des 7 yuan pour un dollar avant que les doutes sur la réalité de l'exécution du plan et le mouvement général d'appréciation du billet vert au moment des élections américaines ne finissent par renverser une nouvelle fois la tendance avec une fin d'année au-dessus des 7,33 Yuans pour un dollar. La devise du pays a également reflété l'insistance des autorités sur la relance monétaire et sur le crédit pour faire repartir l'activité, ce qui pèse sur la monnaie. En outre, les fortes surcapacités manufacturières du pays persistent, ce qui, combiné à l'atonie de la demande intérieure en attente du plan de relance, suppose des parités de change favorables aux exportateurs, d'autant plus dans la perspective d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis de Trump.

GRAPHE HISTORIQUE DU YUAN/DOLLAR



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

● **Données et Performances de Quadrator SRI au 31 décembre 2024**

Taille de l'OPC : 225.55 millions d'euros

	29/12/2023	31/12/2024
Valeur liquidative part IC (€)	471.71	440.66
<i>Performance annuelle</i>		-6.58%
Valeur liquidative part ID* (€)	2 643.82	2 417.62
<i>Performance annuelle</i>		-6.58%
Valeur liquidative part RC (€)	247.17	229.46
<i>Performance annuelle</i>		-7.17%
Valeur liquidative part RD* (€)	184.08	167.14
<i>Performance annuelle</i>		-7.23%
Valeur liquidative part AC (€)	136.61	127.20
<i>Performance annuelle</i>		-6.89%
EURO STOXX Small Net Return Index	656.93	634.19
<i>Performance annuelle</i>		-3.46%

* Le 17/04/2024, la part ID a distribué un dividende unitaire de 55.52 €.

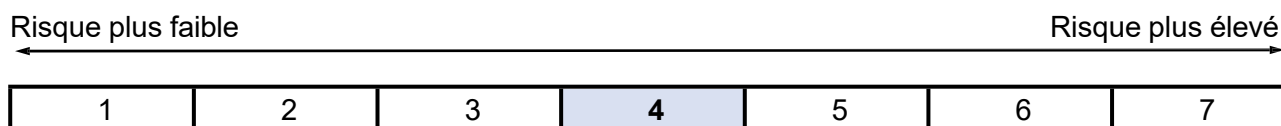
* Le 17/04/2024, la part RD a distribué un dividende unitaire de 3.87 €.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
 Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée. Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2024**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2024, le fonds est exposé à hauteur de 96.68% en actions

	29/12/2023	31/12/2024	Variation
Actif Net Total	188 387 576.17	225 551 670.78	19.73%
Nombre de parts IC	276 993.7040	332 489.7740	
ANC	130 661 304	146 516 102	
Nombre de parts ID	14 001.0000	10 700.0000	
ANC	37 016 157	25 868 631	
Nombre de parts RC	81 363.4150	217 995.6210	
ANC	20 111 138	50 022 286	
Nombre de parts RD	465.0000	263.0000	
ANC	85 601	43 960	
Nombre de parts AC	3 757.7370	24 376.0070	
ANC	513 376	3 100 692	

- **Eligibilité au PEA**

Au 31 décembre 2024, l'OPC était investi à hauteur de 93.55% en instruments financiers éligibles au PEA.

● **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
BE Semiconductor Industries	6 719 702	3.03%
De Longhi Spa	5 529 997	2.49%
Metso Corp	4 622 989	2.08%
Zalando	4 291 173	1.93%
Eckert & Ziegler Strahlen Un	4 155 378	1.87%
Intercos Spa	3 844 621	1.73%
TKH Group	3 557 377	1.60%
LEG Immobilien AG	3 150 744	1.42%
Lanxess AG	3 131 496	1.41%
Banco Comercial Portugues	2 951 433	1.33%

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Neoen SA	6 309 369	2.84%
Seb	4 890 068	2.20%
UCB SA	3 905 602	1.76%
Syensqo SA	2 548 397	1.15%
Stadler Rail AG	2 451 174	1.10%
Aurubis AG	2 261 431	1.02%
Kontron S&T AG	2 213 100	1.00%
Inmobiliaria Colonial	2 208 043	1.00%
Ipsos	1 970 930	0.89%
SES	1 937 845	0.87%

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

Politique de sélection des intermédiaires

<https://www.montpensier-arbevel.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique d'engagement actionnarial qui se décline en :

Politique de Vote

https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique_vote.pdf

Politique d'engagement

https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique_engagement.pdf

Politique ESG

<https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante :

	29/12/2023	31/12/2024
Total	100.0%	100.0%
France	36.8%	26.9%
Italie	16.2%	20.7%
Allemagne	9.8%	13.9%
Pays-Bas	4.6%	9.3%
Finlande	5.6%	8.3%
Suède	4.3%	6.2%
Luxembourg	4.4%	4.1%
Autriche	5.6%	3.6%
Espagne	3.8%	2.2%
Portugal	0.0%	1.7%
Belgique	5.8%	1.6%
Suisse	3.2%	1.6%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	29/12/2023	31/12/2024
Total	100.0%	100.0%
Industrial Goods and Services	19.0%	21.3%
Health Care	19.6%	19.8%
Consumer Products and Services	15.2%	19.0%
Technology	13.9%	11.4%
Construction and Materials	4.1%	4.2%
Banks	2.2%	3.9%
Retail	0.5%	3.4%
Food, Beverage and Tobacco	4.0%	3.3%
Automobiles and Parts	4.3%	2.8%
Basic Resources	4.3%	2.1%
Energy	1.7%	2.0%
Real Estate	1.6%	1.7%
Telecommunications	2.8%	1.5%
Chemicals	0.0%	1.4%
Financial Services	1.5%	1.3%
Media	2.7%	0.9%
Travel and Leisure	0.0%	0.0%
Utilities	2.6%	0.0%
Insurance	0.0%	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice EuroStoxx Small au 31/12/2024**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2024 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	Quadrator	EuroStoxx Small	Ecart
Consumer Products and Services	19.0%	4.3%	14.7%
Health Care	19.8%	7.4%	12.4%
Technology	11.4%	6.8%	4.5%
Retail	3.4%	0.7%	2.7%
Media	0.9%	0.0%	0.9%
Automobiles and Parts	2.8%	2.0%	0.8%
Basic Resources	2.1%	1.6%	0.6%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	0.8%	-0.8%
Banks	3.9%	4.8%	-0.9%
Food, Beverage and Tobacco	3.3%	4.5%	-1.2%
Travel and Leisure	0.0%	1.4%	-1.4%
Industrial Goods and Services	21.3%	22.9%	-1.6%
Telecommunications	1.5%	3.4%	-1.9%
Energy	2.0%	4.7%	-2.7%
Chemicals	1.4%	4.4%	-3.1%
Insurance	0.0%	3.2%	-3.2%
Construction and Materials	4.2%	7.5%	-3.3%
Real Estate	1.7%	5.3%	-3.6%
Utilities	0.0%	6.5%	-6.5%
Financial Services	1.3%	7.8%	-6.5%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 29/12/2023 au 31/12/2024**

L'indice EURO STOXX Small Net Return Index a réalisé une performance de -3.46% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de -6.58% (part « IC »).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

- **Analyse de la contribution indicative des titres**

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution %
INPOST SA	0.87
BANKINTER SA	0.79
PRADA S.P.A.	0.66
MYT NETHERLANDS	0.63
PARENT BV	
NEOEN SA	0.60
A la baisse	Contribution%
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	-0.98
S.O.I.T.E.C.	-0.98
REMY COINTREAU	-1.01
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	-1.15
FORVIA	-1.25

Source Montpensier Finance / Factset

- **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **5 189 644,07**

- o Change à terme : 5 189 644,07
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

- ✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
- ✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en oeuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

SFDR \ TAXONOMIE

Article 9

La démarche extra-financière mise en oeuvre dans le process de gestion de l'OPCVM est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Montpensier Finance.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en oeuvre par Montpensier Finance, disponible sur le site internet de Montpensier Finance :

<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

Les indicateurs de performance extra-financière de l'OPCVM sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9 / Objectif d'investissement durable, du rapport de gestion.

Des indicateurs complémentaires sont présentés dans le rapport d'impact de l'OPCVM, disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Montpensier Finance.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 9 :

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 40 personnes, dont 20 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2024 et variable au titre de 2023) : 8 458 K€, dont 4 484 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 5 385 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

QUADRATOR SRI

Société d'Investissement à Capital Variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif QUADRATOR SRI constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 février 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

QUADRATOR SRI

Société d'investissement à capital variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.


CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 18 février 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	218 074 515,59
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	218 074 515,59
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 821 180,45
OPCVM	4 821 180,45
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	222 895 696,04
Créances et comptes d'ajustement actifs	52 972 256,77
Comptes financiers	3 034 449,31
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	56 006 706,08
Total de l'actif I+II	278 902 402,12

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	235 241 231,14
Report à nouveau sur revenu net	57,41
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	6 724 011,62
Résultat net de l'exercice	-16 413 629,39
Capitaux propres I	225 551 670,78
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	225 551 670,78
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	46 414,92
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	46 414,92
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	53 304 316,42
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	53 304 316,42
Total Passifs : I+II+III+IV	278 902 402,12

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	4 161 381,76
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	116 734,31
Sous-total produits sur opérations financières	4 278 116,07
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-72,00
Sous-total charges sur opérations financières	-72,00
Total revenus financiers nets (A)	4 278 044,07
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-3 586 705,07
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-3 586 705,07
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	691 339,00
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	72 521,77
Sous-total revenus nets I = (C+D)	763 860,77
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	2 367 350,73
Frais de transactions externes et frais de cession	-715 743,38
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 651 607,35
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	528 637,11
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 180 244,46

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-19 887 510,46
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-571,40
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-19 888 081,86
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	530 347,24
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-19 357 734,62
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	-16 413 629,39

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance nette de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indice EuroStoxx Small Net Return (SCXT) calculé dividendes réinvestis, au travers de la sélection d'actions, « stock picking », sur les marchés de la zone euro ; en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, via une méthode privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	261 218 103,48	313 144 483,88	186 204 713,28	188 387 576,17	225 551 670,78
Action QUADRATOR SRI AC en EUR					
Actif net		1 568,09	38 779,16	513 375,53	3 100 692,36
Nombre de titres		10,000	321,078	3 757,737	24 376,007
Valeur liquidative unitaire		156,80	120,77	136,61	127,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,80	3,25	4,14	1,22
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,12	-0,36	-0,08	0,14
Action QUADRATOR SRI IC en EUR					
Actif net	221 621 449,42	254 509 544,10	139 991 668,70	130 661 303,98	146 516 102,28
Nombre de titres	495 520,432	473 040,798	337 059,939	276 993,704	332 489,774
Valeur liquidative unitaire	447,24	538,02	415,33	471,71	440,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	19,13	88,28	11,14	14,26	4,24
Capitalisation unitaire sur revenu	-9,76	-1,64	-0,28	1,55	2,16
Action QUADRATOR SRI ID en EUR					
Actif net	25 686 506,08	39 281 365,05	25 933 973,86	37 016 157,23	25 868 630,90
Nombre de titres	9 618	12 470	10 931	14 001	10 700
Valeur liquidative unitaire	2 670,67	3 150,06	2 372,51	2 643,82	2 417,62
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	56,08	66,15	49,82	46,89	39,03
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	115,64	576,01	592,10	627,42	612,11
Distribution unitaire sur revenu				8,63	11,74
Crédit d'impôt unitaire				2,97	
Capitalisation unitaire sur revenu	-57,74	-10,09	-1,78		
Action QUADRATOR SRI RC en EUR					
Actif net	13 350 868,01	18 652 034,93	20 013 211,42	20 111 138,00	50 022 285,66
Nombre de titres	55 793,503	65 250,423	91 325,032	81 363,415	217 995,621
Valeur liquidative unitaire	239,29	285,85	219,14	247,17	229,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,25	47,11	5,94	7,54	2,22
Capitalisation unitaire sur revenu	-6,55	-2,76	-1,76	-0,82	-0,38

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Action QUADRATOR SRI RD en EUR					
Actif net	559 279,97	699 971,71	227 080,14	85 601,43	43 959,58
Nombre de titres	2 945	3 147	1 365	465	263
Valeur liquidative unitaire	189,90	222,42	166,35	184,08	167,14
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	3,99	4,67	3,49	3,87	3,51
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	4,32	37,13	38,31	40,22	38,36
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,10	-2,17	-1,36	-0,63	-0,43

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

En attente de contribution de la SDG

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Actions IC et ID : 1,5 % TTC, maximum l'an Actions AC : 1,95 % TTC, maximum l'an Actions RC et RD : 2,2 % TTC, maximum l'an
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de Gestion : 0,1794 % TTC Dépositaire : De 0 à 179,40 EUR TTC selon le type d'opération
Frais indirects * Frais de gestion indirects (coût induit par l'investissement dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
Commission de sur performance	Actif net	Actions IC, ID, AC, RC et RD : 20 % TTC de la performance de la SICAV au-delà de la performance de l'indice de référence, l'EuroStoxx Small Net Return (SCXT)

* Les frais indirects représentent le coût induit par l'investissement dans des OPC ou fonds d'investissement. Ce coût se détermine à partir des frais de gestion liés aux investissements dans des OPC (déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur), et des éventuelles commissions de souscription et/ou de rachat payées par l'OPCVM investisseur. Ces coûts n'incluent pas les éventuelles

commissions de surperformance. En effet, certains OPC prévoient une commission sous la forme d'un partage de surperformance par rapport à un indice de référence. Dans ce cas, il est impossible d'indiquer un maximum de frais.

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque action de la SICAV (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice EuroStoxx Small Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis, SCXT. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable de la SICAV, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories d'actions jusqu'au la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme

de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans :

- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;

- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de catégorie d'actions, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.

La surperformance de chaque action de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'action, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 20% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de l'action de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat d'action(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est immédiatement acquise à la société de gestion.

Swing pricing

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de la SICAV peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action QUADRATOR SRI RD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action QUADRATOR SRI RC	Capitalisation	Capitalisation
Action QUADRATOR SRI IC	Capitalisation	Capitalisation
Action QUADRATOR SRI AC	Capitalisation	Capitalisation
Action QUADRATOR SRI ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	188 387 576,17
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	143 568 499,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-88 024 173,78
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	691 339,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 651 607,35
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-19 888 081,86
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-129 527,67
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-705 567,69
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	225 551 670,78

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action QUADRATOR SRI AC		
Actions souscrites durant l'exercice	22 049,787	2 993 105,85
Actions rachetées durant l'exercice	-1 431,517	-183 703,34
Solde net des souscriptions/rachats	20 618,270	2 809 402,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 376,007	
Action QUADRATOR SRI IC		
Actions souscrites durant l'exercice	202 477,826	91 662 046,29
Actions rachetées durant l'exercice	-146 981,756	-65 193 375,08
Solde net des souscriptions/rachats	55 496,070	26 468 671,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	332 489,774	
Action QUADRATOR SRI ID		
Actions souscrites durant l'exercice	1 008	2 693 967,28
Actions rachetées durant l'exercice	-4 309	-11 082 187,83
Solde net des souscriptions/rachats	-3 301	-8 388 220,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 700	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action QUADRATOR SRI RC		
Actions souscrites durant l'exercice	185 121,906	46 216 867,54
Actions rachetées durant l'exercice	-48 489,700	-11 525 297,18
Solde net des souscriptions/rachats	136 632,206	34 691 570,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	217 995,621	
Action QUADRATOR SRI RD		
Actions souscrites durant l'exercice	14	2 512,30
Actions rachetées durant l'exercice	-216	-39 610,35
Solde net des souscriptions/rachats	-202	-37 098,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	263	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action QUADRATOR SRI AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action QUADRATOR SRI IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action QUADRATOR SRI ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action QUADRATOR SRI RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action QUADRATOR SRI RD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
QUADRATOR SRI AC FR0014005WJ8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 100 692,36	24 376,007	127,20
QUADRATOR SRI IC FR0010482984	Capitalisation	Capitalisation	EUR	146 516 102,28	332 489,774	440,66
QUADRATOR SRI ID FR0012620318	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	25 868 630,90	10 700	2 417,62
QUADRATOR SRI RC FR0012326791	Capitalisation	Capitalisation	EUR	50 022 285,66	217 995,621	229,46
QUADRATOR SRI RD FR0012620326	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	43 959,58	263	167,14

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ITALIE +/-	ALLEMAGNE +/-	FINLANDE +/-	SUEDE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	218 074,52	62 892,87	49 543,78	32 905,66	18 100,65	13 481,16
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	218 074,52					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	3 034,45				3 034,45
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					3 034,45

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	3 034,45						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	3 034,45						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	SEK	HKD	CHF	USD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	13 481,16	5 598,58	3 410,90	2 692,66	
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	0,58	5,26	2,59	1,49	1,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-5 236,06				
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	8 245,68	5 603,84	3 413,49	2 694,15	1,10

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
JPMORGAN CHASE CAPITAL XXIII	60,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		46,41
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	52 912 256,77
	Collatéraux	60 000,00
Total des créances		52 972 256,77
Dettes		
	Rachats à payer	52 930 293,38
	Frais de gestion fixe	326 644,76
	Autres dettes	47 378,28
Total des dettes		53 304 316,42
Total des créances et des dettes		-332 059,65

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action QUADRATOR SRI AC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 36 248,75 1,75 9,32
Action QUADRATOR SRI IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 2 285 301,70 1,50
Action QUADRATOR SRI ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 453 603,04 1,50
Action QUADRATOR SRI RC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 810 109,93 2,12

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2024
Action QUADRATOR SRI RD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 432,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	763 860,77
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	763 860,77 57,41
Sommes distribuables au titre du revenu net	763 918,18

Action QUADRATOR SRI AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	3 526,21
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	3 526,21
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 526,21
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 3 526,21
Total	3 526,21
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action QUADRATOR SRI IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	719 377,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	719 377,28
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	719 377,28
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	719 377,28
Total	719 377,28
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action QUADRATOR SRI ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	125 603,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	125 603,66
Report à nouveau	57,41
Sommes distribuables au titre du revenu net	125 661,07
Affectation :	
Distribution	125 618,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	43,07
Capitalisation	
Total	125 661,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	10 700
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	11,74
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	27 174,06

Action QUADRATOR SRI RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-84 531,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-84 531,83
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-84 531,83
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-84 531,83
Total	-84 531,83
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action QUADRATOR SRI RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-114,55
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-114,55
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-114,55
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-114,55
Total	-114,55
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 180 244,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 180 244,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	6 724 011,62
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 904 256,08

Action QUADRATOR SRI AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	29 965,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	29 965,02
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	29 965,02
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	29 965,02
Total	29 965,02
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action QUADRATOR SRI IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 410 984,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 410 984,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 410 984,89
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 410 984,89
Total	1 410 984,89
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action QUADRATOR SRI ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	253 823,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	253 823,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	6 713 432,82
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 967 256,59
Affectation :	
Distribution	417 621,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	6 549 635,59
Capitalisation	
Total	6 967 256,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	10,700
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	39,03

Action QUADRATOR SRI RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	485 035,92
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	485 035,92
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	485 035,92
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	485 035,92
Total	485 035,92
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action QUADRATOR SRI RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	434,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	434,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	10 578,80
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	11 013,66
Affectation :	
Distribution	923,13
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	10 090,53
Capitalisation	
Total	11 013,66
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	263
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,51

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			218 074 515,59	96,68
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			218 074 515,59	96,68
Banques commerciales			8 523 683,78	3,78
BANKINTER SA	EUR	625 000	4 775 000,00	2,12
BCP BCO	EUR	8 066 890	3 748 683,78	1,66
Biens de consommation durables			5 813 160,00	2,58
DE'LONGHI SPA	EUR	193 000	5 813 160,00	2,58
Biotechnologie			7 340 169,30	3,25
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM AB	SEK	265 000	7 340 169,30	3,25
Boissons			7 166 967,87	3,18
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	737 104	4 435 891,87	1,97
REMY COINTREAU	EUR	46 765	2 731 076,00	1,21
Composants automobiles			6 170 131,24	2,74
FORVIA	EUR	269 393	2 338 331,24	1,04
PIRELLI & C SPA	EUR	700 000	3 831 800,00	1,70
Construction et ingénierie			4 291 900,00	1,90
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	167 000	4 291 900,00	1,90
Distribution spécialisée			3 823 500,00	1,70
MONCLER SPA	EUR	75 000	3 823 500,00	1,70
Emballage et conditionnement			10 578 081,76	4,69
HUHTAMAKI OYJ	EUR	230 632	7 883 001,76	3,50
VERALLIA	EUR	111 000	2 695 080,00	1,19
Equipements de communication			2 765 560,00	1,23
TKH GROUP NV-DUTCH CERT	EUR	83 000	2 765 560,00	1,23
Equipements et fournitures médicaux			18 495 596,50	8,20
BIOMERIEUX	EUR	65 882	6 818 787,00	3,03
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	EUR	76 000	3 459 520,00	1,53
ECKERT & ZIEGLER SE	EUR	97 941	4 358 374,50	1,93
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	20 450	3 858 915,00	1,71
Equipements et produits de loisirs			8 948 335,00	3,97
TECHNOGYM SPA	EUR	856 300	8 948 335,00	3,97
Gestion immobilière et développement			6 850 779,00	3,04
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	44 655	3 652 779,00	1,62
NEXITY	EUR	246 000	3 198 000,00	1,42
Logiciels			25 505 613,66	11,27
ID LOGISTICS GROUP	EUR	13 558	5 145 261,00	2,28
METSO CORP	EUR	420 293	3 774 231,14	1,67
NEXI SPA	EUR	620 420	3 325 451,20	1,47
PRADA S.P.A.	HKD	751 000	5 598 573,48	2,45

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VALMET OYJ	EUR	122 948	2 868 376,84	1,27
ZALANDO SE	EUR	148 000	4 793 720,00	2,13
Machines			3 410 900,98	1,51
INTERROLL HOLDING AG-REG	CHF	1 610	3 410 900,98	1,51
Marches de capitaux			8 846 685,38	3,92
INPOST SA	EUR	535 838	8 846 685,38	3,92
Matériaux de construction			4 596 600,00	2,04
IMERYS SA	EUR	163 000	4 596 600,00	2,04
Media			2 066 400,00	0,92
IPSOS	EUR	45 000	2 066 400,00	0,92
Ordinateurs et périphériques			3 575 040,00	1,59
QT GROUP OYJ	EUR	53 200	3 575 040,00	1,59
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			3 565 620,00	1,58
GERRESHEIMER AG	EUR	50 220	3 565 620,00	1,58
Produits chimiques			3 000 955,86	1,33
LANXESS AG	EUR	127 267	3 000 955,86	1,33
Produits de soins personnels			3 473 040,00	1,54
INTERCOS SPA	EUR	249 500	3 473 040,00	1,54
Produits pharmaceutiques			13 826 530,00	6,13
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	113 000	5 717 800,00	2,54
VIRBAC SA	EUR	25 620	8 108 730,00	3,59
Produits pour l'industrie du bâtiment			9 218 809,00	4,09
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	246 830	4 576 228,20	2,03
WIENERBERGER AG	EUR	173 360	4 642 580,80	2,06
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			13 427 676,40	5,95
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	46 818	6 194 021,40	2,75
MELEXIS NV	EUR	61 240	3 460 060,00	1,53
S.O.I.T.E.C.	EUR	43 300	3 773 595,00	1,67
Services aux entreprises			5 638 985,10	2,50
ELIS SA	EUR	298 359	5 638 985,10	2,50
Services clientèle divers			6 140 989,62	2,72
THULE GROUP AB/THE	SEK	206 000	6 140 989,62	2,72
Services de télécommunication diversifiés			3 306 902,40	1,47
TELEKOM AUSTRIA AG	EUR	415 440	3 306 902,40	1,47
Services financiers diversifiés			5 587 851,74	2,48
EURAZEO	EUR	40 239	2 895 196,05	1,29
MYT NETHERLANDS PARENT BV	USD	394 000	2 692 655,69	1,19
Services liés aux technologies de l'information			7 753 027,00	3,44
BECHTLE AG	EUR	97 010	3 017 011,00	1,34
SOPRA STERIA GROUP	EUR	27 696	4 736 016,00	2,10

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Textiles, habillement et produits de luxe			4 365 024,00	1,94
PUMA SE	EUR	98 400	4 365 024,00	1,94
TITRES D'OPC			4 821 180,45	2,14
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			4 821 180,45	2,14
Gestion collective			4 821 180,45	2,14
SIENNA MONETAIRE ISR Part I	EUR	45 700	4 821 180,45	2,14
Total			222 895 696,04	98,82

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/SEK/20250220		-46 414,92	EUR	5 189 644,07	SEK	-5 236 058,99
Total		-46 414,92		5 189 644,07		-5 236 058,99

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	222 895 696,04
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-46 414,92
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	56 006 706,08
Autres passifs (-)	-53 304 316,42
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	225 551 670,78

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action QUADRATOR SRI AC	EUR	24 376,007	127,20
Action QUADRATOR SRI IC	EUR	332 489,774	440,66
Action QUADRATOR SRI ID	EUR	10 700	2 417,62
Action QUADRATOR SRI RC	EUR	217 995,621	229,46
Action QUADRATOR SRI RD	EUR	263	167,14

QUADRATOR SRI

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	184 935 491,56	177 786 823,47
Actions et valeurs assimilées	181 890 786,76	177 786 823,47
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	181 890 786,76	177 786 823,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	3 044 704,80	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 044 704,80	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	21 919,37	9 005,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 919,37	9 005,10
COMPTES FINANCIERS	3 750 637,34	8 956 706,71
Liquidités	3 750 637,34	8 956 706,71
TOTAL DE L'ACTIF	188 708 048,27	186 752 535,28

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	173 862 166,51	175 108 070,59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	8 307 926,87	6 347 094,78
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	5 732 964,09	5 026 993,71
Résultat de l'exercice (a,b)	484 518,70	-277 445,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	188 387 576,17	186 204 713,28
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	320 472,10	547 822,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	320 472,10	547 822,00
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	188 708 048,27	186 752 535,28

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	123 881,95	16 410,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 029 239,76	3 000 816,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 153 121,71	3 017 226,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	897,89	47 144,91
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	897,89	47 144,91
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 152 223,82	2 970 081,90
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 799 069,46	3 311 901,04
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	353 154,36	-341 819,14
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	131 364,34	64 373,34
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	484 518,70	-277 445,80

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
----------------------------	----------	-------------

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Actions IC et ID : 1,5 % TTC, maximum l'an Actions AC : 1,95 % TTC, maximum l'an Actions RC et RD : 2,2 % TTC, maximum l'an
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de Gestion : 0,1794 % TTC Dépositaire : De 0 à 179,40 EUR TTC selon le type d'opération
Frais indirects* Frais de gestion indirects (coût induit par l'investissement dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
Commission de sur performance	Actif net	Actions IC, ID, AC, RC et RD : 20 % TTC de la performance de la SICAV au-delà de la performance de l'indice de référence, l'EuroStoxx Small Net Return (SCXT)

* Les frais indirects représentent le coût induit par l'investissement dans des OPC ou fonds d'investissement. Ce coût se détermine à partir des frais de gestion liés aux investissements dans des OPC (déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur), et des éventuelles commissions de souscription et/ou de rachat payées par l'OPCVM investisseur. Ces coûts n'incluent pas les éventuelles commissions de surperformance. En effet, certains OPC prévoient une commission sous la forme d'un partage de surperformance par rapport à un indice de référence. Dans ce cas, il est impossible d'indiquer un maximum de frais.

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque action de la SICAV (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice EuroStoxx Small Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis, SCXT. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable de la SICAV, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories d'actions jusqu'au la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme

de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans :

- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;

- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de catégorie d'actions, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.

La surperformance de chaque action de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'action, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 20% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de l'action de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat d'action(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est immédiatement acquise à la société de gestion.

Swing pricing

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à la SICAV.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de la SICAV peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement. La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action QUADRATOR SRI AC	Capitalisation	Capitalisation
Action QUADRATOR SRI IC	Capitalisation	Capitalisation
Action QUADRATOR SRI ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action QUADRATOR SRI RC	Capitalisation	Capitalisation
Action QUADRATOR SRI RD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	186 204 713,28	313 144 483,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	19 181 153,97	21 107 471,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-40 995 605,46	-81 050 817,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 969 582,17	25 792 331,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 133 027,59	-18 608 767,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-614 880,63	-873 920,20
Différences de change	264 407,78	56 042,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 757 244,56	-72 195 254,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	12 373 114,19	-5 384 130,37
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	5 384 130,37	-66 811 124,25
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-599 166,27	-825 036,22
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	353 154,36	-341 819,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	188 387 576,17	186 204 713,28

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750 637,34	1,99
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 750 637,34	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 CHF		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	7 766 936,73	4,12	5 780 561,55	3,07	2 215 067,08	1,18	870 431,19	0,46
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 374,75	0,01	5 865,67	0,00	2 817,15	0,00	174 847,37	0,09
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 035,48	0,01
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	21 919,37
TOTAL DES CRÉANCES		21 919,37
DETTES		
	Achats à règlement différé	19 391,91
	Rachats à payer	35 995,07
	Frais de gestion fixe	225 290,86
	Frais de gestion variable	351,45
	Autres dettes	39 442,81
TOTAL DES DETTES		320 472,10
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-298 552,73

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action QUADRATOR SRI AC		
Actions souscrites durant l'exercice	3 617,982	455 581,32
Actions rachetées durant l'exercice	-181,323	-24 021,78
Solde net des souscriptions/rachats	3 436,659	431 559,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 757,737	
Action QUADRATOR SRI IC		
Actions souscrites durant l'exercice	18 598,440	8 564 779,83
Actions rachetées durant l'exercice	-78 664,675	-36 095 457,36
Solde net des souscriptions/rachats	-60 066,235	-27 530 677,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	276 993,704	
Action QUADRATOR SRI ID		
Actions souscrites durant l'exercice	3 070	7 725 328,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	3 070	7 725 328,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 001	
Action QUADRATOR SRI RC		
Actions souscrites durant l'exercice	10 284,293	2 435 464,82
Actions rachetées durant l'exercice	-20 245,910	-4 722 901,32
Solde net des souscriptions/rachats	-9 961,617	-2 287 436,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	81 363,415	
Action QUADRATOR SRI RD		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-900	-153 225,00
Solde net des souscriptions/rachats	-900	-153 225,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	465	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action QUADRATOR SRI AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action QUADRATOR SRI IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action QUADRATOR SRI ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action QUADRATOR SRI RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action QUADRATOR SRI RD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action QUADRATOR SRI AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 896,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	344,88
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	6,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action QUADRATOR SRI IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 882 178,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action QUADRATOR SRI ID	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	452 476,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action QUADRATOR SRI RC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	457 290,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action QUADRATOR SRI RD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 874,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	484 518,70	-277 445,80
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	484 518,70	-277 445,80

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-316,32	-116,06
Total	-316,32	-116,06

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	431 715,77	-94 863,57
Total	431 715,77	-94 863,57

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI ID		
Affectation		
Distribution	120 828,63	0,00
Report à nouveau de l'exercice	75,12	0,00
Capitalisation	0,00	-19 515,23
Total	120 903,75	-19 515,23
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	14 001	10 931
Distribution unitaire	8,63	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	49 649,07	28 123,10

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-67 490,58	-161 092,18
Total	-67 490,58	-161 092,18

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-293,92	-1 858,76
Total	-293,92	-1 858,76

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	8 307 926,87	6 347 094,78
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 732 964,09	5 026 993,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	14 040 890,96	11 374 088,49

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	15 587,11	1 045,84
Total	15 587,11	1 045,84

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 949 945,62	3 756 327,51
Total	3 949 945,62	3 756 327,51

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI ID		
Affectation		
Distribution	656 506,89	544 582,42
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 784 558,21	6 472 337,58
Capitalisation	0,00	0,00
Total	9 441 065,10	7 016 920,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	14 001	10 931
Distribution unitaire	46,89	49,82

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	613 789,63	542 731,77
Total	613 789,63	542 731,77

	29/12/2023	30/12/2022
Action QUADRATOR SRI RD		
Affectation		
Distribution	1 799,55	4 763,85
Plus et moins-values nettes non distribuées	18 703,95	52 299,52
Capitalisation	0,00	0,00
Total	20 503,50	57 063,37
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	465	1 365
Distribution unitaire	3,87	3,49

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	222 843 028,88	261 218 103,48	313 144 483,88	186 204 713,28	188 387 576,17
Action QUADRATOR SRI AC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	1 568,09	38 779,16	513 375,53
Nombre de titres	0,00	0,00	10,000	321,078	3 757,737
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	156,80	120,77	136,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,80	3,25	4,14
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,12	-0,36	-0,08
Action QUADRATOR SRI IC en EUR					
Actif net	206 514 456,09	221 621 449,42	254 509 544,10	139 991 668,70	130 661 303,98
Nombre de titres	533 957,956	495 520,432	473 040,798	337 059,939	276 993,704
Valeur liquidative unitaire	386,76	447,24	538,02	415,33	471,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,10	19,13	88,28	11,14	14,26
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,32	-9,76	-1,64	-0,28	1,55
Action QUADRATOR SRI ID en EUR					
Actif net	6 165 809,80	25 686 506,08	39 281 365,05	25 933 973,86	37 016 157,23
Nombre de titres	2 601	9 618	12 470	10 931	14 001
Valeur liquidative unitaire	2 370,55	2 670,67	3 150,06	2 372,51	2 643,82
Distribution unitaire sur +/- values nettes	49,78	56,08	66,15	49,82	46,89
+/- values nettes unitaire non distribuées	57,99	115,64	576,01	592,10	627,42
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	8,63
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	-8,57	-57,74	-10,09	-1,78	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Action QUADRATOR SRI RC en EUR					
Actif net	9 823 964,62	13 350 868,01	18 652 034,93	20 013 211,42	20 111 138,00
Nombre de titres	47 249,614	55 793,503	65 250,423	91 325,032	81 363,415
Valeur liquidative unitaire	207,91	239,29	285,85	219,14	247,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,98	10,25	47,11	5,94	7,54
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,12	-6,55	-2,76	-1,76	-0,82
Action QUADRATOR SRI RD en EUR					
Actif net	338 798,37	559 279,97	699 971,71	227 080,14	85 601,43
Nombre de titres	1 998	2 945	3 147	1 365	465
Valeur liquidative unitaire	169,56	189,90	222,42	166,35	184,08
Distribution unitaire sur +/- values nettes	3,56	3,99	4,67	3,49	3,87
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,20	4,32	37,13	38,31	40,22
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,02	-5,10	-2,17	-1,36	-0,63

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AURUBIS AG	EUR	27 820	2 065 913,20	1,10
BECHTLE AG	EUR	78 870	3 579 909,30	1,90
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	39 960	3 949 646,40	2,10
GERRESHEIMER AG	EUR	25 000	2 358 750,00	1,25
KONTRON AG	EUR	142 816	3 070 544,00	1,63
PUMA SE	EUR	85 164	4 302 485,28	2,28
SCOUT24 AG	EUR	23 200	1 488 512,00	0,79
TOTAL ALLEMAGNE			20 815 760,18	11,05
AUTRICHE				
TELEKOM AUSTRIA AG	EUR	370 000	2 830 500,00	1,50
WIENERBERGER AG	EUR	141 430	4 274 014,60	2,27
TOTAL AUTRICHE			7 104 514,60	3,77
BELGIQUE				
MELEXIS	EUR	52 240	4 766 900,00	2,53
SYENSQO SA	EUR	30 990	2 921 117,40	1,55
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	36 990	2 918 511,00	1,55
TOTAL BELGIQUE			10 606 528,40	5,63
ESPAGNE				
BANKINTER SA	EUR	676 700	3 922 153,20	2,08
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	450 000	2 947 500,00	1,57
TOTAL ESPAGNE			6 869 653,20	3,65
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY	EUR	186 342	6 844 341,66	3,64
QT GROUP OYJ	EUR	52 390	3 379 155,00	1,79
TOTAL FINLANDE			10 223 496,66	5,43
FRANCE				
BIOMERIEUX	EUR	48 550	4 884 130,00	2,59
ELIS	EUR	248 082	4 686 268,98	2,49
EURAZEO	EUR	38 900	2 794 965,00	1,48
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	218 543	4 462 648,06	2,37
ID LOGISTICS GROUP	EUR	12 208	3 735 648,00	1,98
IMERYS EX IMETAL	EUR	97 850	2 786 768,00	1,48
IPSOS	EUR	85 610	4 858 367,50	2,58
MERSEN	EUR	73 335	2 581 392,00	1,37
NEOEN SA	EUR	157 848	4 779 637,44	2,54
REMY COINTREAU	EUR	24 740	2 845 100,00	1,51
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	14 993	3 590 823,50	1,91
SEB	EUR	57 900	6 542 700,00	3,47
SOITEC SA	EUR	23 200	3 753 760,00	1,99
SOPRA STERIA	EUR	26 526	5 246 842,80	2,79
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	147 710	3 125 543,60	1,66
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	70 220	2 447 869,20	1,30
VIRBAC SA	EUR	19 091	6 863 214,50	3,64
TOTAL FRANCE			69 985 678,58	37,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	126 445	3 135 836,00	1,66
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	436 000	4 453 740,00	2,36
MONCLER SPA	EUR	78 490	4 371 893,00	2,32
NEXI SPA	EUR	386 450	2 862 048,70	1,52
PIRELLI & C. SPA	EUR	681 930	3 359 869,11	1,78
PRADA	HKD	428 200	2 215 067,08	1,18
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	151 530	7 399 209,90	3,93
TECHNOGYM	EUR	674 292	6 112 456,98	3,25
TOTAL ITALIE			33 910 120,77	18,00
LUXEMBOURG				
INPOST SA	EUR	448 700	5 615 480,50	2,98
SES	EUR	392 890	2 341 624,40	1,24
TOTAL LUXEMBOURG			7 957 104,90	4,22
PAYS-BAS				
MYT NETHERLANDS PARENT BV	USD	301 513	870 431,19	0,46
TOTAL PAYS-BAS			870 431,19	0,46
SUEDE				
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM AB	SEK	153 000	3 681 596,97	1,95
THULE GROUP AB	SEK	165 140	4 085 339,76	2,17
TOTAL SUEDE			7 766 936,73	4,12
SUISSE				
INTERROLL HOLDING AG NAMEN	CHF	1 055	3 041 954,64	1,61
STADLER RAIL AG	CHF	83 750	2 738 606,91	1,46
TOTAL SUISSE			5 780 561,55	3,07
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			181 890 786,76	96,55
TOTAL Actions et valeurs assimilées			181 890 786,76	96,55
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA MONETAIRE ISR I	EUR	30 000	3 044 704,80	1,62
TOTAL FRANCE			3 044 704,80	1,62
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 044 704,80	1,62
TOTAL Organismes de placement collectif			3 044 704,80	1,62
Créances			21 919,37	0,01
Dettes			-320 472,10	-0,17
Comptes financiers			3 750 637,34	1,99
Actif net			188 387 576,17	100,00

Action QUADRATOR SRI ID	EUR	14 001	2 643,82
Action QUADRATOR SRI RD	EUR	465	184,08
Action QUADRATOR SRI RC	EUR	81 363,415	247,17
Action QUADRATOR SRI IC	EUR	276 993,704	471,71
Action QUADRATOR SRI AC	EUR	3 757,737	136,61

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action QUADRATOR SRI ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	120 828,63	EUR	8,63	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	656 506,89	EUR	46,89	EUR
TOTAL	777 335,52	EUR	55,52	EUR

Décomposition du coupon : Action QUADRATOR SRI RD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	1 799,55	EUR	3,87	EUR
TOTAL	1 799,55	EUR	3,87	EUR

8. ANNEXE(S)

Dénomination du produit :
 Quadrator SRI

Identifiant d'entité juridique :
 969500MYOU9N344Z4683

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

X Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 19.7% de l'actif net du fonds

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 77.0% de l'actif net du fonds

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Une Entreprise est identifiée comme durable par la société de gestion, en appliquant la méthodologie décrite dans la politique ESG disponible sur le site internet montpenser.com. Une Entreprise peut être impliquée dans plusieurs ODD. Elle est classifiée par la société de gestion, durable sur un plan environnemental ou social, en fonction de son implication dans l'ODD principale à laquelle la société de gestion l'a rattachée.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'OPC intègre les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail ci-dessous et dans la section « Stratégie d'investissement » du Prospectus.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La société de Gestion a appliqué la politique décrite dans de document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

100% du portefeuille investi hors liquidités & quasi-liquidités (soit 96.68% de l'actif net du fonds) est constitué d'investissements durables.

L'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille et l'empreinte carbone sont sensiblement inférieures à celles de l'indice. Cette performance est attribuable à notre large sous-exposition aux énergies fossiles.

L'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille et l'empreinte carbone sont également sensiblement inférieures à celle de l'indice lorsqu'on inclut les émissions du Scope 3 Upstream.

Pour mémoire, le scope 3 tier 1 prenait en compte les émissions des fournisseurs directs du produit final tandis que le Scope 3 Upstream a un scope plus étendu prenant en compte les émissions liées au transport et à la distribution des produits achetés par l'entreprise entre ses fournisseurs de niveau 1 et ses opérations, en plus d'autres services tels que la logistique entrante, la logistique sortante, le transport et la distribution entre les sites de l'entreprise.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

1.1. Performance environnementale

Scopes 1 et 2	31/12/24	29/12/23
Intensité Carbone Moyenne Pondérée		
Quadrator SRI	60	78
Euro Stoxx Small	123	146
Empreinte Carbone		
Quadrator SRI	41	67
Euro Stoxx Small	106	161
Taux de couverture (en poids actions)		
Quadrator SRI	96.32%	99.54%
Euro Stoxx Small	95.78%	97.72%

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

Intensité Carbone Moyenne Pondérée en Tonnes Émissions / \$M Chiffre d'Affaires

Empreinte Carbone en Tonnes Émissions / €M investi

Scope 3 Upstream, cumulé avec les Scopes 1 et 2	31/12/24	29/12/23
Intensité Carbone Moyenne Pondérée		
Quadrator SRI	407	149
Euro Stoxx Small	575	223
Empreinte Carbone		
Quadrator SRI	228	109
Euro Stoxx Small	429	229
Taux de couverture (en poids actions)		
Quadrator SRI	96.32%	95.54%
Euro Stoxx Small	95.78%	94.95%

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

NB : Depuis juin 2024, nous reportons sur tout le Scope 3 Upstream reporté ou estimé, en remplacement du Scope 3 Tier 1 estimé.

1.2. Performance Sociale

	31/12/24	29/12/23
Suppressions de postes conséquentes		
Quadrator SRI	2.4%	4.0%
Euro Stoxx Small	1.2%	5.1%
Taux de couverture (en poids actions)		
Quadrator SRI	97.24%	95.2%
Euro Stoxx Small	49.04%	60.1%

	31/12/24	29/12/23
Présence de femmes au Board		
Quadrator SRI	42.3%	41.5%
Euro Stoxx Small	40.0%	39.3%
Taux de couverture (en poids actions)		
Quadrator SRI	96.20%	100.0%
Euro Stoxx Small	96.68%	97.7%

Source Montpensier Finance / MSCI

Suppressions de postes conséquentes : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant effectué des suppressions de postes conséquentes (supérieures à 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.

Présence de femmes au Board : Poids pondéré des femmes parmi les membres des Conseils d'Administration et des Conseils de surveillance des entreprises en portefeuille.

1.3. Performance en matière de Gouvernance

	31/12/24	29/12/23
Indépendance du board		
Quadrator SRI	79.8%	89.8%
Euro Stoxx Small	88.1%	94.1%
Rémunération liée à des objectifs ESG		
Quadrator SRI	82.2%	73.0%
Euro Stoxx Small	84.9%	79.3%
Taux de couverture (en poids actions)		
Quadrator SRI	96.20%	100.00%
Euro Stoxx Small	96.91%	97.72%

Source Montpensier Finance / MSCI

Indépendance du board : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant une majorité des administrateurs indépendants vis-à-vis des employés, des actionnaires majoritaires et des États.

Rémunération liée à des objectifs ESG : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant intégré la prise en compte de critères ESG dans la rémunération des dirigeants. Cette mesure est basée sur les rapports publiés par les sociétés. Elle est strictement axée sur la prise en compte ou non de ces éléments dans les composantes de la rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité.

1.4. Performance en matière de Droits de l'Homme

	31/12/24	29/12/23
Conformité avec le Pacte Mondial - Pass		
Quadrator SRI	94.4%	100.0%
Euro Stoxx Small	96.3%	96.5%
Conformité avec le Pacte Mondial - Watch List		
Quadrator SRI	1.8%	0.0%
Euro Stoxx Small	0.6%	1.2%
Conformité avec le Pacte Mondial - Fail		
Quadrator SRI	0.0%	0.0%
Euro Stoxx Small	0.0%	0.0%
Conformité avec le Pacte Mondial - NR		
Quadrator SRI	3.8%	0.0%
Euro Stoxx Small	3.1%	2.3%
Taux de couverture (en poids actions)		
Quadrator SRI	96.20%	100.00%
Euro Stoxx Small	96.91%	97.72%

Source Montpensier Finance / MSCI

Conformité avec le Pacte Mondial : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Voir ci-dessus

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation du critère « ne pas nuire de manière significative » (DNSH), s'appuie sur :

- Étape 1 d'analyse ISR : l'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées : la fabrication d'armes, l'extraction du charbon, le tabac, les divertissements pour adultes, les jeux de hasard, les OGM et l'huile de palme ;
- Étape 2, c'est-à-dire l'exclusion des entreprises notées « CCC » ou « Vigilance Controverse Rouge » par MSCI ESG Research ;
- La prise en compte des PAIs de manière qualitative dans les analyses ISR des valeurs. Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

En complément, sont également évaluées comme ne respectant pas le critère DNSH, les valeurs dont l'impact écologique ou solidaire MIA, ou l'impact sur les piliers E et S est négatif.

Pour plus de détails, voir le Prospectus et le Document Précontractuel SFDR annexé au prospectus de l'OPC disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Sont exclues de l'univers d'investissement du fonds les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGCI), les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPNHR).

Les valeurs faisant l'objet d'une controverse « Red » sont exclues de l'univers d'investissement. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Nous prenons en compte les 14 principaux indicateurs d'impacts négatifs dans la politique d'exclusions sectorielles et normatives, l'analyse des pratiques de bonne gouvernance (à travers la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag – MGF), l'analyse qualitative propriétaire de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire (Montpensier Impact Assessment – MIA, Montpensier Industry Contributor – MIC), et/ou dans l'analyse des éco-activités qui détermine la contribution à un ou plusieurs objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

La pertinence et la couverture de ces indicateurs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion :

<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Technogym	Consumer Products and Services	3.97%	Italie
Inpost SA	Industrial Goods and Services	3.92%	Luxembourg
Virbac	Health Care	3.60%	France
Huhtamaki	Industrial Goods and Services	3.49%	Finlande
Swedish Orphan Biovitrum	Health Care	3.25%	Suède
Biomérieux	Health Care	3.02%	France
BE Semiconductor Industries	Technology	2.75%	Pays-Bas
Thule Group	Consumer Products and Services	2.72%	Suède
De Longhi Spa	Consumer Products and Services	2.58%	Italie
Recordati	Health Care	2.54%	Italie
Elis	Industrial Goods and Services	2.50%	France
Prada	Consumer Products and Services	2.48%	Italie
ID Logistics Group	Industrial Goods and Services	2.28%	France
Zalando	Retail	2.13%	Allemagne
Bankinter SA	Banks	2.12%	Espagne
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/24		43.3%	

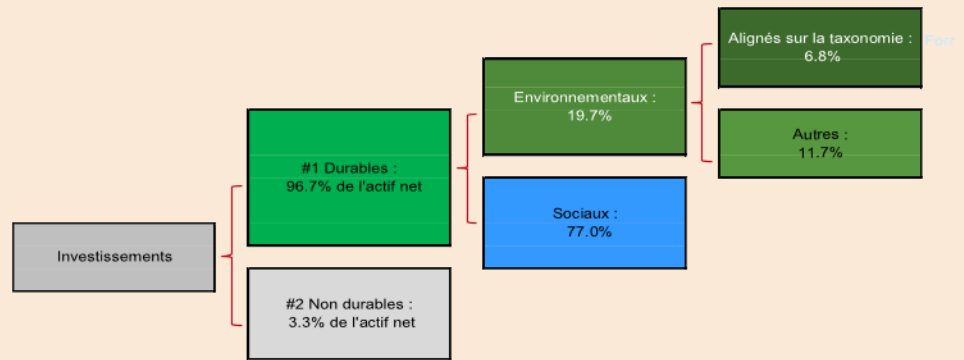


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie #2 Non durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

	% AUM
Consumer Discretionary	25.3%
Industrials	24.6%
Health Care	19.2%
Technology	11.0%
Financials	5.1%
Basic Materials	3.4%
Consumer Staples	3.2%
Energy	1.9%
Real Estate	1.6%
Telecommunications	1.5%
Total	96.7%

de l'actif net du fonds au 31/12/24

Classification ICB (Industry Classification Benchmark) - 11 Secteurs Industries

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie ne sont pas disponibles à ce jour.

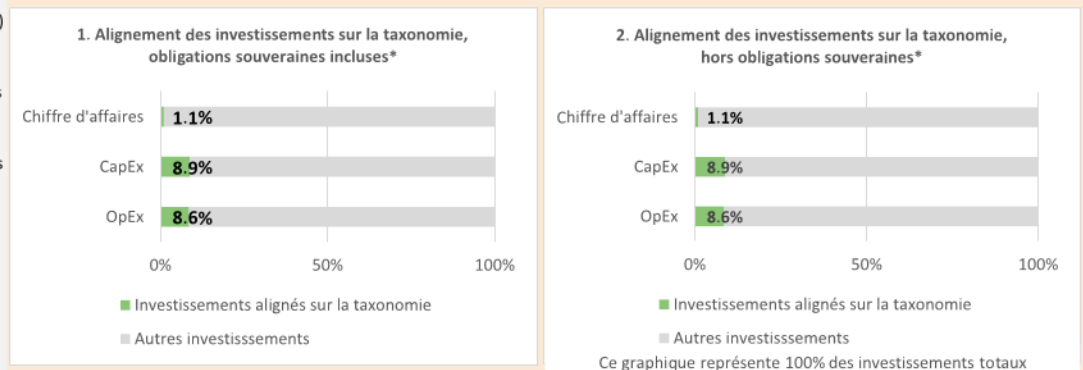
Pour information, de façon plus générale, les valeurs identifiées comme impliquées dans les énergies fossiles et/ou nucléaires représentent 1.33% du portefeuille, soit 0.00% du portefeuille pour les valeurs tirant une partie de leur chiffre d'affaires de l'énergie nucléaire, et 1.33% pour les valeurs impliquées dans les énergies fossiles.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research selon la méthodologie décrite ci-après.

Les données relatives aux CapEx et aux OpEx tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Le pourcentage d'alignement à la taxonomie indiqué ci-dessus représente la contribution du portefeuille en poids moyen pondéré à l'alignement sur la taxonomie européenne (sur la base du chiffre d'affaires, du CapEx ou de l'OpEx) de l'ensemble des investissements durables qu'ils aient un objectif environnemental ou social.

Alignement sur la taxonomie européenne

L'alignement sur la taxonomie européenne est estimée par MSCI ESG Research, à partir du pourcentage maximum du chiffre d'affaires d'une entreprise provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, sur la base du cadre MSCI Sustainable Impact Metrics.

Le pourcentage du chiffre d'affaires provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, est réduit à 0 pour les entreprises qui ne satisfont pas aux critères "Do No Significant Harm" et "Minimum Social Safeguards" de la taxonomie européenne.

Il en est de même, pour les producteurs de tabac, les entreprises dont 5 % ou plus des revenus proviennent de la fourniture, de la distribution ou de la vente au détail de produits du tabac, ainsi que les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

L'OPCVM n'a pas de proportion minimale d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

	31/12/24	29/12/23
Alignement sur la Taxonomie Européenne	% AUM	% AUM
Quadrator SRI	1.1%	7.8%

Le pourcentage indiqué ci-dessus représente la contribution du portefeuille à l'alignement sur la taxonomie européenne (sur la base du chiffre d'affaires) de l'ensemble des investissements durables qu'ils aient un objectif environnemental ou social.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.**



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 19.7% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif environnemental, sachant que 11.7% de l'actif net n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 77.0% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels produits dérivés de couverture représentent 3.3% de l'actif net du fonds, et ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

La société de Gestion a appliqué la politique décrite dans le document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

La politique d'engagement actionnarial de Montpensier Finance se compose d'une politique de vote et d'une politique d'engagement.

L'exercice du droit de vote est un élément important du dialogue avec les émetteurs. Il encourage la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs. La politique de droits de vote de Montpensier Finance vise à promouvoir la valorisation à long terme des investissements des OPC.

Pour exercer les droits de vote attachés aux actions détenues par les OPC, les gérants s'appuient sur les principes énoncés dans les recommandations sur le gouvernement d'entreprise publiées par ISS Governance, dans sa politique Sustainability. Le périmètre ISS couvre l'ensemble des sociétés figurant dans les portefeuilles des OPC gérés par Montpensier Finance. Conformément à la déontologie, les gérants exercent leurs fonctions en toute indépendance, notamment vis-à-vis des émetteurs, et dans l'intérêt exclusif des porteurs. Les gérants sont tout particulièrement sensibles aux résolutions qui seraient susceptibles de porter atteinte aux intérêts des actionnaires.

La politique de vote complète et le dernier rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur notre site internet.

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les gérants sont invités à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs contacts, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou signalées, afin de les encourager à améliorer leurs pratiques sur les questions environnementales, sociales, et de gouvernance d'entreprise, qui sont des facteurs de performances durables.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mènent un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille.

Ce dialogue peut prendre plusieurs formes :

- Contacts avec la société
- Envoi des intentions de vote des gérants à la Société, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

En complément des initiatives d'engagement que nous conduisons en direct, habituellement auprès de Petites et Moyennes Valeurs, nous participons aux actions collectives d'engagement en « pool », mises en œuvre par ISS dans le cadre de son programme ISS ESG, pour les Grandes Valeurs.

Cet engagement a comme objectif :

- D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une meilleure démarche ESG ;
- D'encourager les sociétés à mieux communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement complète et le dernier rapport d'engagement peuvent être consultés sur notre site internet. Le dernier rapport d'engagement est disponible sur le lien suivant :

https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/engagement_rapport.pdf



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Le fonds n'a pas recours à un indice de référence durable. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Euro Stoxx Small

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Voir plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Quadrator SRI

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. En vertu de l'article 6 du Règlement Délégué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidences		Taux de couverture	Taux de couverture	
		2024	2023	2024	2023	
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT						
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	6 705		96.87%	
		Émissions de GES de niveau 2	3 882		96.87%	
		Émissions de GES de niveau 3	73 284		96.87%	
		Émissions totales de GES	84 671		96.87%	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	381		96.87%	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	679		96.87%	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1.49%		1.49%	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie		72.50%		91.89%
			Part de consommation d'énergie non renouvelable	0.73		91.89%
			Part de production d'énergie non renouvelable	0.38		1.75%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0.24		96.87%		
	A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.00		ND		
	B - Industries extractives	0.04		ND		
	C - Industries manufacturières	0.19		ND		
	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.00		ND		
	E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.00		ND		
	F - Construction	0.00		ND		
	G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles	0.00		ND		
	H - Transports et entreposage	0.01		ND		
	L - Activités immobilières	0.01		ND		
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	7.72%		96.69%	
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.10		2.72%	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	8.35		96.69%	

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION					
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.00%		96.87%
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.18%		96.87%
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	13.41%		55.92%
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	42.17%		96.87%
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.00%		96.87%

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	NA		NA
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0		NA

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
				Pas d'investissements dans des actifs immobiliers	Pas d'investissements dans des actifs immobiliers

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Émissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	0.00%		85.47%
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0.00%		100.00%

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	NA		100.00%

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
				Pas d'investissements dans des actifs immobiliers	Pas d'investissements dans des actifs immobiliers

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.00%		96.69%
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte	0.00%		96.69%
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	0.00		96.87%
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	0.00%		96.58%
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée	0.00		96.87%
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption	0.00%		96.69%

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Gouvernance	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet	NA		NA